

L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR
LES MIGRATIONS POSE LE PRINCIPE
SELON LEQUEL LES MIGRATIONS N° 30
ORDONNEES DIALOGUE INTERNATIONAL
SONT BENEFIQUES SUR LA MIGRATION
POUR LES MIGRANTS ET LA SOCIETE
L'OIM CONTRIBUE A LA GESTION DE LA
CRISE DE LA COVID-19 :
A RELEVÉ LES DÉFIS REPENSER LA
CONTRIBUTION DES MIGRANTS ET DE LA MOBILITÉ
CROISSANTS À LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES FLUX MIGRATOIRES FAVORISE
LA COMPREHENSION DES QUESTIONS
DE MIGRATION PROMeut LE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET
SOCIAL A TRAVERS LES MIGRATIONS
ŒUVRE AU RESPECT DE LA DIGNITE
HUMAINE ET AU BIEN-ÊTRE DES
MIGRANTS

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
17, route des Morillons
C.P. 17
1211 Genève 19
Suisse
Tel. : +41 22 717 9111
Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int
Site web : www.iom.int

Citation requise : Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2021. *Crise de la COVID-19 : Repenser la contribution des migrants et de la mobilité humaine à la réalisation des objectifs de développement durable*. Dialogue international sur la migration N°30. OIM, Genève.

ISSN 1726-4030
ISBN 978-92-9068-934-8 (PDF)
ISBN 978-92-9268-013-8 (Print)

© IOM 2021



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 Organisations internationales \(CC BY-NC-ND 3.0 IGO\)*](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode).

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

N° 30

DIALOGUE
INTERNATIONAL
SUR LA MIGRATION

CRISE DE LA COVID-19 :
REPENSER LA CONTRIBUTION
DES MIGRANTS ET DE LA
MOBILITÉ HUMAINE À LA
RÉALISATION DES OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'OIM a pour but premier de faciliter la gestion ordonnée et respectueuse de la dignité humaine des migrations internationales. À cette fin, agissant à la demande des États Membres ou en accord avec eux, l'OIM mettra essentiellement l'accent sur les activités suivantes : ...

7. Promouvoir, faciliter et appuyer le débat et le dialogue sur la migration à une échelle tant régionale que mondiale, notamment à l'occasion du Dialogue international sur la migration, aux fins de favoriser la compréhension des opportunités qu'elle offre et des défis qu'elle pose, d'aider à déterminer et à élaborer des politiques efficaces permettant de relever ces défis, et de recenser les approches globales et les mesures susceptibles de faire progresser la coopération internationale.... (Stratégie de l'OIM, adoptée par le Conseil de l'OIM en 2007).

L'OIM a lancé son Dialogue international sur la migration (IDM) en 2001, à l'occasion de la session du Conseil célébrant le cinquantième anniversaire de l'Organisation, à la demande de ses Membres. En accord avec le mandat de l'Organisation tel qu'énoncé dans sa Constitution, le Dialogue international sur la migration se veut une tribune d'échanges où les États Membres et observateurs viennent se rencontrer pour définir et examiner les principaux enjeux et les défis dans le domaine des migrations internationales, contribuer à une meilleure compréhension du phénomène migratoire, et renforcer les mécanismes de coopération sur les questions de migration entre les gouvernements et les autres acteurs. L'IDM est une tribune permettant à l'Organisation d'écouter ses États Membres et ses partenaires et d'en tirer des enseignements, ainsi que de renforcer la base d'éléments factuels aux fins des projets qu'elle mène dans le monde entier. Les discussions contribuent également à la mise en œuvre des objectifs de développement durable de manière générale, et de l'objectif 10.7 en particulier.

Le dialogue large, informel et constructif qui s'est instauré a contribué à rendre plus ouvert le débat sur les politiques migratoires et à instaurer la confiance entre les diverses parties prenantes. Conjugué à des recherches et à une analyse stratégique ciblées, l'IDM offre une tribune ouverte de débat et d'échange entre toutes les parties prenantes intéressées, et a favorisé une meilleure compréhension des questions migratoires actuelles et émergentes et de leurs liens avec d'autres domaines politiques. Il a aussi

facilité les échanges, entre responsables politiques et praticiens, sur les possibilités et approches en matière de politiques, dans la perspective d'une gouvernance plus efficace et plus humaine de la migration internationale. L'IDM est organisé par l'Unité de l'IDM, qui relève du Département de la coopération internationale et des partenariats de l'OIM.

La série des « Livres rouges » consacrée au Dialogue international sur la migration est une compilation de documents analysant les résultats des activités et des études menées dans ce cadre. L'Unité de l'IDM en assure la rédaction et la coordination. Pour obtenir de plus amples informations sur le Dialogue international sur la migration, consultez la page www.iom.int/idm ou écrivez à l'adresse idmworkshop@iom.int.

Cette publication offre un compte rendu succinct des délibérations menées lors la session de l'IDM tenue les 15 et 16 octobre 2020. Elle présente un ensemble d'expériences et de pratiques exemplaires en matière de gestion de la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences pour les migrants, la migration et la mobilité. En outre, elle renferme une série de recommandations visant à promouvoir des plans de redressement socioéconomique qui tiennent compte des migrants.

Le présent rapport a été élaboré par Elizabeth Ferris, Katharine Donato et Maria Fernanda Estrada Ornelas, de l'Institut pour l'étude des migrations internationales (ISIM) de l'Université de Georgetown. Paula Benea, Fonctionnaire chargée des politiques migratoires au sein de l'Unité de l'IDM, en a coordonné la rédaction, ainsi que la production générale. Dejan Keserovic, Chef de la Division des organes directeurs, y a apporté les orientations générales. Nous remercions tout particulièrement Hannah Emerson, stagiaire à la Division des organes directeurs, qui a fourni un appui précieux aux processus de révision et de mise en forme.

Nous tenons également à remercier nos collègues des bureaux régionaux et de pays de l'OIM, de la Division Migration et santé, de la Division de la recherche sur les politiques migratoires, du Secrétariat des réunions, de la Division Médias et communication, des unités de traduction française et espagnole et de l'Unité des publications pour leur contribution à la session 2020 de l'IDM.

AVANT-PROPOS

L'année 2020 a été particulièrement éprouvante. La pandémie de COVID-19 est une crise sanitaire aux conséquences socioéconomiques et humanitaires dévastatrices, qui varient d'une région à l'autre mais dont nul n'est épargné. Elle a présenté des défis sans précédent à la société dans son ensemble et a plongé les communautés les plus vulnérables dans une situation particulièrement difficile, tandis que les fermetures de frontière et les mesures de confinement ont séparé des familles et des proches. Elle a encore creusé les inégalités les plus profondes de notre société mondiale. Mais il est clairement apparu que, comme l'a affirmé le Secrétaire général des Nations Unies, « personne n'est à l'abri tant que tous ne le sont pas ».

Au début de 2020, la communauté internationale s'apprêtait à célébrer le 75^e anniversaire des Nations Unies et le 25^e anniversaire de la Déclaration de Beijing, et lançait une ambitieuse décennie d'action en vue d'atteindre les objectifs de développement durable grâce à la coopération multilatérale. À la fin de 2020, bien que ces célébrations aient été perturbées, nous avons réaffirmé l'importance de la coordination et de l'impulsion à l'échelle internationale. Le relèvement de la pandémie et le retour sur la voie du développement durable exigeront un regain d'efforts et d'investissements.

Le Dialogue international sur la migration (IDM), qui s'est tenu les 15-16 octobre 2020, a fort opportunément offert l'occasion de mettre en commun des pratiques exemplaires et des recommandations sur les réponses à apporter aux défis immédiats et à plus long terme que pose la pandémie pour les migrants et la mobilité humaine. Il a rassemblé des gouvernements, des spécialistes de la santé, des acteurs de la société civile et du secteur privé ainsi que des représentants de la jeunesse, et a

confirmé l'importance fondamentale que revêt l'IDM en sa qualité d'enceinte de discussions sur les questions migratoires clés de notre temps.

J'ai le plaisir de présenter le rapport officiel de la session 2020 de l'IDM, qui avait pour thème *Crise de la COVID-19 : Repenser la contribution des migrants et de la mobilité humaine à la réalisation des objectifs de développement durable*. Les participants y ont abordé un large éventail de questions relatives à la COVID-19 et aux défis que pose la pandémie pour les migrants et la mobilité humaine, et notamment les questions suivantes : répondre aux besoins des populations migrantes qui sont déjà en situation de vulnérabilité, en particulier les femmes, les enfants et les victimes d'abus ; garantir leur accès aux services essentiels, y compris les soins de santé, quel que soit leur statut migratoire, et protéger leurs droits de l'homme ; lutter contre la xénophobie et promouvoir la cohésion sociale et la résilience ; permettre aux migrants de contribuer aux mesures de riposte à la COVID-19 et aux efforts de relèvement, ainsi qu'aux objectifs de développement durable ; et renforcer ces mesures de riposte et de relèvement à la faveur du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et des objectifs de développement durable.

Nous sommes convaincus que les discussions menées lors de cette session 2020 de l'IDM ont contribué, comme celles des éditions précédentes, à un discours sur la migration plus équilibré et à une image plus fidèle du phénomène migratoire. Plus particulièrement, elles ont mis en relief l'importance d'associer les migrants à tous les aspects des mesures de préparation, de riposte et de relèvement en cas de crise, la nécessité d'offrir des possibilités de migration sûre, ordonnée et régulière, ainsi que le rôle positif que peuvent jouer les migrants dans le monde d'aujourd'hui, même en temps de pandémie.

Outre les précieuses recommandations et les pratiques exemplaires figurant dans la présente publication, la série des Livres rouges - qui reprend les discussions menées lors de précédentes réunions de l'IDM - réunit des messages clés, des enseignements et des exemples de politiques et de pratiques efficaces sur diverses questions de migration.

Je remercie tous les ministres, ambassadeurs et autres hauts fonctionnaires, ainsi que les nombreux experts et représentants d'organisations internationales et de la société civile – y compris les jeunes et les migrants eux-mêmes – qui ont participé à cette réunion. En outre, je salue les multiples mesures adoptées en réponse à la pandémie de COVID-19, ainsi que les efforts constants déployés pour atteindre les objectifs du Pacte mondial sur les migrations, qui visent à édifier un avenir plus solide et plus résilient pour les migrants et l'ensemble de la société.

J'espère que la présente publication vous fournira d'utiles informations pour concevoir des réponses complètes et sans exclusive à cette crise et aux crises futures.

António Vitorino
Directeur général

CONTENU

Avant-propos.....	iii
Abréviations	ix
DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION 2020	
COMPTE RENDU.....	1
Introduction.....	3
Résumé des débats.....	5
Principaux messages du Dialogue international sur la migration 2020.....	15
Les principaux messages, exprimés par les participants	19
1. Reconnaître le rôle clé de la mobilité et des migrants dans le relèvement de la pandémie de COVID-19	19
2. Soutenir les besoins et les ressources des femmes	28
3. Modifier le discours pour lutter contre la xénophobie et les discriminations en favorisant la cohésion sociale et la résilience des communautés	43
4. Protéger les migrants exposés à des risques accrus du fait de la pandémie	51
5. Limiter les répercussions des difficultés économiques pour les travailleurs migrants et les migrants de retour	65
6. Renforcer la réponse à la COVID-19 et la collaboration dans le cadre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ainsi que des Objectifs de développement durable	73
Conclusions	83
Recommandations sur la voie à suivre	85
ANNEXE	
Ordre du jour final	91

ABRÉVIATIONS

ADEPT	Plateforme de développement de la diaspora Afrique-Europe
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IDM	Dialogue international sur la migration
LGBTQ	Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail
ODD	Objectifs de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
UNDP	United Nations Development Programme
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION 2020

Crise de la COVID-19 : Repenser la
contribution des migrants et de la
mobilité humaine à la réalisation des
objectifs de développement durable

15-16 octobre 2020

COMPTE RENDU

INTRODUCTION

La session 2020 du Dialogue international sur la migration (IDM) de l'OIM s'est tenue au Centre international de conférences Genève (Suisse) et en ligne. Elle portait sur le thème suivant : « Crise de la COVID-19 : Repenser la contribution des migrants et de la mobilité humaine à la réalisation des objectifs de développement durable ». Du fait de la pandémie et des restrictions qu'elle a entraînées sur les déplacements, une seule session a été organisée cette année, à laquelle de nombreux participants ont assisté en ligne plutôt que de venir à Genève. Cette session a marqué le vingtième anniversaire de l'IDM, qui constitue la principale enceinte de l'OIM pour débattre des politiques migratoires avec les États et d'autres parties prenantes. En dépit de la pandémie et des quelques problèmes techniques rencontrés au cours de la réunion, les participants ont salué la possibilité qu'ils ont eue de partager leur expérience de la réponse aux défis migratoires provoqués par le virus, mais aussi de réaffirmer l'importance du rétablissement de la mobilité humaine, élément clé du relèvement.

Les prémisses de cette session étaient que la mobilité humaine peut contribuer au relèvement économique et social de la pandémie de COVID-19 dès lors que les mouvements de personnes sont sûrs, coordonnés et inclusifs.

Le Dialogue 2020 s'est accompagné d'initiatives plus vastes visant à encourager le renforcement de l'action internationale dans le domaine du développement et de la migration. Il s'agit notamment du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui permet à tous les États du monde d'œuvrer ensemble à la mise en place de politiques inclusives, permettant de protéger les droits des migrants et de tirer parti des contributions positives de ces derniers au développement

durable. Le Pacte mondial constitue donc une directive pour l'inclusion et le traitement des migrants dans les mesures de réponse et de relèvement à la pandémie, en accord avec les Objectifs de développement durable (ODD) et leur appel à ne laisser personne de côté. Ensemble, le Pacte mondial sur les migrations et les ODD renforcent les efforts de protection des migrants et visent à leur garantir un accès équitable à la santé. Ils mettent l'accent sur la nécessité de venir en aide aux migrants en situation de risque ou de vulnérabilité. Leurs priorités sont le changement climatique, le travail décent, l'égalité des sexes et la jeunesse, enjeux transversaux qui mettent en évidence l'impératif d'un partage des responsabilités de la migration, y compris dans les situations difficiles causées par la pandémie.

Les participants ont confirmé que l'avancement de la réalisation des ODD dépendait du rétablissement de la mobilité humaine. L'inclusion socioéconomique et la sécurité des migrants, qu'ils soient retournés dans leur pays d'origine ou restés dans leur pays de destination, doivent faire partie intégrante du relèvement pour garantir, à l'avenir, des migrations sûres, ordonnées et régulières.

L'édition 2020 du Dialogue international sur la migration a rassemblé des ministres, des ambassadeurs et d'autres représentants des États, des groupes de migrants, ainsi que des organisations internationales et des organisations de la société civile. La session s'est articulée autour de six panels dirigés par 39 oratrices et orateurs - hauts fonctionnaires et responsables politiques des pays d'origine, de transit et de destination, représentants d'organismes partenaires des Nations Unies, spécialistes de la santé, spécialistes universitaires de la migration et des droits de la personne, acteurs de la société civile, groupes de migrants et groupes de la diaspora.

RÉSUMÉ DES DÉBATS

Tout au long des deux jours du Dialogue, les participants ont abordé de nombreux enjeux liés à la migration durant la pandémie de COVID-19, dans le cadre de discussions articulées autour de six panels :

- Une mobilité humaine sûre, coordonnée et inclusive est essentielle au relèvement de la pandémie de COVID-19
- Protection des migrants vulnérables pendant et après la crise de la COVID-19
- Renforcer l'agentivité des migrants et leur contribution à réalisation des objectifs de développement durable
- Contribution des femmes à la réponse à la COVID-19 et au relèvement de la crise
- Cohésion sociale et résilience communautaire : combattre la discrimination et la xénophobie à l'égard des migrants
- Appliquer le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières dans les mesures de réponse à la COVID-19 et dans les efforts de relèvement

Une partie de la session a en outre été consacrée à des témoignages de migrants.

Ouverture de la session

La session a été ouverte par le Directeur général de l'OIM, qui a souhaité la bienvenue aux participants et les a invités à aborder les conséquences de la pandémie de COVID-19 pour les migrants, les migrations et la mobilité, ainsi qu'à étudier le rôle qu'ils pouvaient jouer dans la réponse à cette catastrophe et dans le relèvement. Il leur a également demandé plus précisément de suggérer des recommandations de mesures d'urgence et les a invités à œuvrer de concert, en dépit des difficultés que cela pourrait représenter, pour limiter les répercussions immédiates de la pandémie. Enfin, il les a priés de ne pas négliger les grands objectifs à long terme tels que les ODD.

L'année 2020 a été difficile pour de nombreux migrants, qui se sont retrouvés bloqués du fait de la fermeture des frontières, ou qui ont perdu leur emploi, leur logement et leurs moyens de subsistance. Trop souvent, les migrants ont été négligés par les services chargés de la réponse à la pandémie, voire ont été considérés comme des boucs émissaires, responsables de sa propagation. La récession à l'échelle mondiale pourrait encore dégrader leur situation déjà difficile.

Seule une coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination peut assurer la protection des migrants les plus vulnérables, tels que les enfants non accompagnés ou les victimes de diverses formes d'exploitation et de violence. Par exemple, s'il est vrai que le taux de mortalité due à la COVID-19 est plus élevé chez les hommes, la pandémie pourrait avoir des effets plus marqués pour les femmes, les filles et les personnes LGBTQ, notamment migrantes, du fait de l'augmentation de la violence sexiste, de la violence domestique et des autres formes de mauvais traitements. Selon ONU-Femmes, près de 8,5 millions de migrantes occupant un emploi de domestique pourraient être touchées de manière disproportionnée par la récession, avec des conséquences socioéconomiques graves pour elles-mêmes et leur famille. Le risque de creusement des inégalités entre les sexes lié à la pandémie rend donc plus nécessaire que jamais une approche de la migration soucieuse de l'égalité entre hommes et femmes. De plus, la pandémie a compromis les chances de faire avancer

la mise en œuvre des objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, car les progrès accomplis jusqu'en janvier 2020 pourraient être annulés.

Les objectifs de l'IDM étaient multiples : enrichir les connaissances de l'impact de la pandémie à l'échelle mondiale et de ses conséquences sociales et économiques pour les différents groupes de migrants, définir des pratiques exemplaires et retirer des enseignements, et formuler des recommandations concernant les migrants ainsi que leurs besoins et compétences dans le cadre des efforts de relèvement. Pour reprendre les termes employés par le Secrétaire général des Nations Unies¹, « personne n'est à l'abri tant que tous ne le sont pas ». Pour que personne ne soit laissé de côté, ce qui est un des grands objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, des mesures doivent être prises à tous les niveaux (pouvoirs publics locaux et nationaux, société civile et secteur privé) pour inclure les migrants dans les mesures de planification et de réponse. Repenser ainsi la question des migrants et de la migration nécessite de réaffirmer les engagements internationaux en faveur des cadres existants, afin que les migrants puissent contribuer pleinement à la préparation et au relèvement socioéconomique à venir, et que les sociétés puissent gagner en résilience.

Panel 1 : Une mobilité humaine sûre, coordonnée et inclusive est essentielle au relèvement de la pandémie de COVID-19

Les participants à ce panel ont reconnu que la mobilité et les migrants étaient essentiels au relèvement de la crise de la COVID-19. Conformément aux principes exposés dans la note d'orientation des Nations Unies², ils ont présenté plusieurs exemples de réponses aux difficultés rencontrées par les migrants dans le cadre de la pandémie, et de gestion de ces difficultés.

¹ Nations Unies, *COVID-19 and People on the Move*, note d'orientation (juin 2020). Disponible à www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_policy_brief_on_people_on_the_move.pdf.

² *Ibid.*

Les États ont en effet intégré les migrants à leurs politiques et programmes relatifs à la pandémie afin de protéger leurs droits fondamentaux, d'assurer la sécurité de chacun et d'en faire des acteurs de la solution sur le terrain.

Quatre personnes ont pris la parole : Malek Deng Dau Deng, ministre délégué aux Affaires étrangères et à la Coopération internationale du Soudan du Sud, qui a présenté la formulation par son pays d'une politique migratoire visant à mettre en place un système de politiques et d'institutions de gestion des migrations, ainsi que le lancement d'un programme national de sensibilisation à la traite d'êtres humains ; Cláudia Pereira, Secrétaire d'État à l'Intégration et aux Migrations du Portugal, où la réponse à la pandémie a permis d'accorder une régularisation temporaire aux migrants adultes, une protection sociale aux enfants scolarisés ainsi que l'accès de tous les migrants aux services de santé ; Stefano Sannino, Secrétaire général adjoint pour les questions économiques et mondiales au Service européen pour l'action extérieure de l'Union européenne, qui a évoqué le nouveau pacte européen sur la migration et l'asile et l'importance qu'il accorde aux partenariats et à la maîtrise conjointe de la gestion des migrants par les pays d'origine et d'accueil ; et Ahmed M. Saleheen, Secrétaire au ministère de la Protection des expatriés et de l'Emploi à l'étranger du Bangladesh, qui a décrit les nombreuses mesures prises par son pays en faveur du rapatriement, du soutien et de la réintégration des migrants de retour. Ce panel était modéré par Aissata Kane, Conseillère régionale principale pour l'Afrique subsaharienne à l'OIM.

Panel 2 : Protection des migrants vulnérables pendant et après la crise de la COVID-19

Le deuxième panel s'intéressait aux risques auxquels les migrants sont exposés pendant la pandémie de COVID-19 et au-delà de celle-ci. Il mettait l'accent sur les nouvelles vulnérabilités causées par la pandémie, les difficultés qui en découlent, ainsi que les modifications à apporter aux politiques pour intégrer et autonomiser les migrants vulnérables au cours du relèvement. Aux dires des participants, les migrants, et notamment les migrants

marginalisés, sont particulièrement vulnérables et exposés à des risques importants d'exploitation, risques encore accrus dans des États fragiles et des États aux prises avec des conflits et des urgences humanitaires. La COVID-19 a accentué cette situation, bloquant de nombreux migrants et personnes déplacées en dehors de leur pays de naissance, et bien souvent dans des situations précaires. Les participants ont invité instamment la communauté internationale à adopter une approche inclusive pendant la crise de la COVID-19 et après celle-ci, afin que nul ne soit laissé pour compte.

Cinq personnes ont pris la parole : Sarah Arriola, Sous-Secrétaire en charge des travailleurs migrants au ministère philippin des Affaires étrangères, qui a décrit les quatre grands volets de la politique des Philippines relatives à la COVID-19 (secours, rapatriement, retour et réintégration) ; Nick Grono, Directeur général de l'organisation britannique Freedom Fund, et André Silva, Coordonnateur de l'Unité chargée du trafic illicite de migrants à INTERPOL, qui ont évoqué le travail de réduction des répercussions de la COVID-19 sur la traite d'êtres humains et les victimes de la traite ; Isabela Atanasiu, juriste à la Direction générale Migration et affaires intérieures de la Commission européenne, qui a mis en exergue les défis spécifiques à la protection des enfants migrants ; et Trang Hong Vu, Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies et Cofondatrice de l'organisation vietnamienne STEP Forward Education, qui a souligné les effets de la pandémie sur les étudiants internationaux et les travailleurs migrants internes. Par ailleurs, Jean Ayoub, Directeur général et Secrétaire général du Service social international, avait envoyé un message enregistré et une contribution écrite mettant en évidence la nécessité de renforcer la protection des enfants confrontés à des difficultés particulières au cours de la pandémie. Ce panel était modéré par Yitna Getachew, Chef de la Division de l'aide aux migrants de l'OIM.

Panel 3 : Renforcer l'agentivité des migrants et leur contribution à la réalisation des objectifs de développement durable

Le troisième panel était consacré aux moyens de renforcer l'agentivité des migrants, ainsi qu'au soutien que ces derniers pouvaient apporter à la réalisation des ODD. Les participants ont décrit le travail d'encouragement de la résilience, qui passe par plusieurs formes de soutien économique fourni aux migrants et aux pays d'origine et de transit afin d'améliorer la santé et le développement dans les zones de retour. Ces exemples ont montré comment les États travaillaient de concert en réponse à la pandémie de COVID-19, afin de faire progresser la réalisation des ODD. Étant donné que les envois de fonds représentent un élément important de nombreuses économies, et que leur diminution constitue une menace pour la réalisation des ODD, les participants ont également abordé l'importance des compétences financières, des rapatriements de fonds et des débouchés professionnels alternatifs lorsque les États auront surmonté la pandémie.

Quatre personnes ont pris la parole : Viorica Dumbraveanu, ministre de la Santé, du Travail et de la Protection sociale de la République de Moldova, qui a décrit les négociations menées afin d'aider les Moldaves résidant à l'étranger et les réseaux de la diaspora ; Pauline Tamesis, Coordonnatrice résidente des Nations Unies au Cambodge, qui a évoqué l'importance des rapatriements de fonds pour le financement d'investissements dans la production et la nécessité d'améliorer la transparence des services d'envoi de fonds ; Felipe Muñoz, Chef de l'Unité chargée des migrations au sein du Secteur social de la Banque interaméricaine de développement, qui a réaffirmé que la migration était au cœur des préoccupations de la Banque, et qu'il était essentiel de renforcer les procédures d'identification, ainsi que d'améliorer les systèmes d'information ; et Boubou Camara, Responsable du pilier Appui-Covid à l'OMS, qui a décrit le rôle de la diaspora dans les efforts de réponse à la COVID-19 en Mauritanie. Ce panel était modéré par Bettina Etter, Conseillère principale en matière de gouvernance mondiale des migrations (Suisse), qui a appelé de ses vœux des mesures favorisant le maintien des rapatriements de fonds pour la satisfaction des besoins fondamentaux.

Panel 4 : Contribution des femmes à la réponse à la COVID-19 et au relèvement de la crise

Le quatrième panel a mis en évidence les difficultés auxquelles les femmes et les filles sont confrontées du fait de la COVID-19, mais aussi le rôle vital qu'elles jouent dans la réponse à la pandémie et dans le relèvement. La pandémie semble frapper plus fortement les femmes et les filles, tous domaines confondus, de la santé à l'économie en passant par la sécurité et la protection sociale. Par contraste, la participation des femmes aux efforts sanitaires déployés en première ligne à l'échelle mondiale nécessite des réponses différentes, afin de garantir leur bien-être. Les participants ont montré comment la pandémie a accru les risques pour les femmes, mais aussi, en parallèle, le rôle de premier ordre qu'elles jouent dans la réponse et le relèvement, qu'il s'agisse du personnel de santé ou des autres travailleurs essentiels.

Quatre personnes ont pris la parole : Maya Morsy, Présidente du Conseil national de la femme d'Égypte, qui a décrit la réponse stratégique de son pays à l'égard des femmes durant la pandémie, et notamment le lancement d'un nouveau projet sur la violence domestique ; Zsuzsanna Jakab, Directrice générale adjointe de l'OMS, qui a souligné l'importance des soins de santé, et notamment des soins de santé respectueux des sexospécificités, pour les migrantes ; Christine Loew, Directrice du Bureau de liaison d'ONU-Femmes à Genève, qui a présenté les réponses à l'échelle locale visant à intégrer les migrantes au travail de réponse et de relèvement face à la COVID-19 ; et María Corina Muskus Toro, du Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies, et Cofondatrice et Directrice de Venezolanas Globales, qui a mis l'accent sur le travail de son organisation afin de tisser des liens entre les Vénézuéliennes de la diaspora ainsi que de leur proposer des formations. Ce panel était modéré par Jacqueline Weekers, Directrice de la Division Migration et Santé de l'OIM.

Témoignages de migrants

Entre le quatrième et le cinquième panel, les témoignages de migrants ont mis en évidence la contribution de ces derniers au travail de réponse et de relèvement dans le cadre de la pandémie. Cette partie de la session consistait en des exposés relatifs à deux initiatives, et présentés par trois orateurs : Action de communication face à la COVID-19 – Lutte contre les informations erronées et la xénophobie, et création d'un réseau de messagers de confiance, par Chylian Azuh, écrivaine et conférencière, fondatrice du forum « Female Returnee » au Nigéria ; et Innovation, développement numérique et rôle moteur des jeunes dans la riposte à la COVID-19, par Beyleh Daher, Responsable d'Espace créatif et Houssein Mohammed, Assistant de projet principal à l'OIM Djibouti.

Panel 5 : Cohésion sociale et résilience communautaire : combattre la discrimination et la xénophobie à l'égard des migrants

Le cinquième panel a mis en exergue l'importance de reformuler le discours sur la migration d'une façon positive au cours de la pandémie. Les participants ont décrit des actes de discrimination et de xénophobie subis par les migrants, leur émergence durant la pandémie ainsi que les moyens de lutter contre de tels actes afin de garantir la cohésion sociale et la résilience des communautés.

Quatre personnes ont pris la parole : Glen Linder, Directeur général, Affaires intergouvernementales et internationales (Canada), qui a évoqué le rôle crucial dévolu aux migrants dans le plan de relèvement de l'économie canadienne ; Ulvi Aliyev, Chef du Département de la coopération internationale du Service national des migrations d'Azerbaïdjan, qui a mis l'accent sur la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de la xénophobie et de la discrimination ; Robinson Sathekge, Chef de l'Unité chargée des migrations au sein de la Municipalité de Johannesburg (Afrique du Sud), qui a décrit le rôle proactif joué par le Conseil municipal dans la gestion des enjeux migratoires de la ville ; et

Mónica Trigós Padilla, Point focal régional pour l'Amérique du Nord et Responsable de la construction des discours au sein du Groupe de la migration pour le Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies, qui a présenté les efforts déployés par un groupe auto-organisé de jeunes et d'enfants afin d'élaborer des discours soulignant la dimension humaine des migrants. Ce panel était modéré par Leonard Doyle, Porte-parole et Chef de la Division Médias et communication de l'OIM.

Panel 6 : Appliquer le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières dans les mesures de réponse à la COVID-19 et dans les efforts de relèvement

Le sixième et dernier panel a souligné la façon dont les États tiraient parti du Pacte mondial sur les migrations dans le cadre de leur travail de réponse à la COVID-19 et de relèvement. Il s'est ouvert sur un exposé de Cécile Riallant, Chef de l'Unité Migration et développement durable de l'OIM et de David Khoudour, Conseiller en matière de mobilité humaine au PNUD, consacré à une note d'orientation du Réseau des Nations Unies sur la migration relative au Pacte mondial sur les migrations³. Cet exposé a été suivi par des interventions de cinq orateurs ; Mohammed Adjei Sowah, Maire d'Accra (Ghana), qui a souligné le rôle essentiel des pouvoirs publics municipaux dans la protection des migrants et l'exploitation de leur contribution ; Mohamed Sadiki, Maire de Rabat (Maroc), qui a indiqué que le travail des municipalités avec les migrants constituait une manifestation d'une approche de la migration impliquant l'ensemble de la société ; Socorro Flores Liera, Représentante permanente du Mexique auprès des Nations Unies à Genève, qui a présenté les mesures prises par son pays dans le cadre du mécanisme de suivi du Pacte mondial sur les migrations ; Rui Macieira, Représentant permanent du

³ Réseau des Nations Unies sur la migration, *The Global Compact for Migration (GCM): Well Governed Migration as an Essential Element of Effective COVID-19 Response*, note d'orientation. Disponible à https://migrationnetwork.un.org/sites/default/files/docs/policy_brief-gcm_and_well_governed_migration_as_an_essential_element_of_effective_covid-19_response.pdf.

Portugal auprès des Nations Unies à Genève, qui a fait remarquer que le Portugal avait été le premier pays à élaborer un plan national de mise en œuvre du Pacte mondial ; et Christian Wolff, Administrateur du programme Migration et déplacements à l'Alliance ACT, qui a souligné que le Pacte mondial sur les migrations pouvait constituer un modèle pour une réponse réussie et inclusive à la COVID-19. Ce panel était modéré par Maurizio Busatti, Chef de la Division des processus multilatéraux de l'OIM.

Remarques de clôture

La session s'est terminée sur des remarques du Chef de Cabinet de l'OIM, Eugenio Ambrosi, qui a réaffirmé la nécessité de travailler de concert à l'élaboration de politiques gouvernant la migration par-delà la pandémie et ses répercussions socioéconomiques. Des politiques ciblées de protection des migrants sont nécessaires à la réalisation des ODD, et pour que les migrations soient bénéfiques à tous.

PRINCIPAUX MESSAGES DU DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION 2020

Le Dialogue a été l'occasion de mener des débats approfondis sur les effets de la pandémie de COVID-19 pour les migrants et les migrations. De nombreux participants ont évoqué la réponse apportée par leurs États et organisations à l'augmentation des besoins des migrants. Ils ont souligné comment la coopération internationale dans le cadre du Pacte mondial sur des migrations sûres, ordonnées et régulières facilitait le retour en sécurité des migrants, protégeait les communautés d'accueil et garantissait l'inclusion et la sécurité des personnes en situation particulièrement vulnérable. Ils ont également partagé leur expérience et leurs enseignements de certaines mesures prises par les États et les acteurs non gouvernementaux afin de protéger les migrants et d'assurer leur sécurité pendant la pandémie.

Les deux journées de débats ont permis de faire ressortir les six grands messages ci-après.

Reconnaître le rôle clé de la mobilité et des migrants dans le relèvement de la pandémie de COVID-19. Si la pandémie a eu de nombreuses conséquences néfastes, elle constitue également, pour la communauté internationale, une occasion de repenser la mobilité humaine au profit de tous. L'inclusion socioéconomique des migrants est essentielle pour l'après-pandémie, car ce sont des personnes clés pour la reprise financière mondiale. Sur le long terme, une mobilité sûre et inclusive profite à tous, et « personne n'est à l'abri tant que tous ne le sont pas ».

Soutenir les besoins et les ressources des femmes. Les femmes constituent l'un des groupes fortement touchés par la pandémie ; ce sont également des éléments clés de la réponse de première ligne, dans les pays d'origine comme dans les pays de destination. Elles sont des agents du changement, mais peuvent aussi être victimes de violence à la maison et perdre leur emploi tout en devant continuer à s'occuper de leurs enfants ainsi que des personnes âgées et malades. Il faut dès lors instaurer des politiques visant spécifiquement les femmes, afin d'améliorer leur accès à la santé et à l'éducation, ainsi que d'assurer la protection des victimes de violence domestique et des travailleuses essentielles.

Modifier le discours pour lutter contre la xénophobie et les discriminations en favorisant la cohésion sociale et la résilience des communautés. La pandémie de COVID-19 a accentué la stigmatisation des migrants, le racisme et la xénophobie ; tout laisse craindre que la récession mondiale qui s'installe ne fasse qu'aggraver la situation. Les médias et la presse doivent être sollicités pour lutter contre de tels messages, compte tenu de leur influence sur la perception des migrants et de la migration à l'échelle locale et internationale.

Protéger les migrants exposés à des risques accrus du fait de la pandémie. La COVID-19 a touché tous les migrants, mais certains sont exposés à des risques particuliers. La pandémie a aggravé les inégalités existantes et fait plonger davantage de personnes dans la pauvreté, compromettant ainsi la réalisation des ODD. Les femmes, les enfants, les victimes de la traite, les migrants en situation irrégulière et d'autres groupes sont exposés à des risques qui les rendent particulièrement vulnérables dans la situation actuelle.

Limiter les répercussions des difficultés économiques pour les travailleurs migrants et les migrants de retour. Nombreux sont les migrants qui ont perdu leur emploi ou subi de fortes baisses de revenu. Si beaucoup d'entre eux sont retournés dans leur pays d'origine, d'autres n'ont pas assez de ressources non seulement pour rentrer, mais aussi pour survivre sans emploi dans leur pays de destination. Les pays d'origine et de destination ont fourni de l'aide aux migrants actuels et aux migrants de retour.

Par exemple, un grand nombre de pays ont aidé les migrants à rentrer chez eux et, avec la société civile, ont mis en place des programmes d'aide à l'intégration initiale des migrants.

Renforcer la réponse à la COVID-19 et la collaboration dans le cadre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ainsi que des Objectifs de développement durable.

Le Pacte mondial sur les migrations est un instrument essentiel du renforcement de la protection des droits des migrants, ainsi que de la collaboration dans le domaine de la gestion des frontières. Il est ancré dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et aligné sur ses objectifs. Au vu des grandes difficultés subies par les migrants et les États du fait de la COVID-19, le rapprochement des ODD et du Pacte mondial sur les migrations renforcera la coopération internationale entre les pays d'origine, de transit et de destination ainsi qu'au sein de ceux-ci. Les migrants et les communautés de la diaspora contribueront à la mise en œuvre du Pacte et soutiendront la réalisation des ODD.

LES PRINCIPAUX MESSAGES, EXPRIMÉS PAR LES PARTICIPANTS

1. Reconnaître le rôle clé de la mobilité et des migrants dans le relèvement de la pandémie de COVID-19

Vue d'ensemble

Si de nombreux participants ont évoqué les effets négatifs de la pandémie et des restrictions qu'elle a entraînés, ainsi que les efforts mis en place pour les contrebalancer, l'idée que la crise de la COVID-19 constitue une occasion pour la communauté internationale de repenser la mobilité humaine, au profit de tous, a fait l'objet d'un large consensus. L'inclusion socioéconomique des migrants est essentielle pendant la phase de réponse et après la pandémie. Plusieurs participants se sont fait l'écho des principes avancés par le Secrétaire général des Nations Unies, qui permettent de promouvoir une mobilité humaine sûre et inclusive pendant et après la pandémie :

- l'exclusion est coûteuse sur le long terme, tandis que l'inclusion profite à tous ;
- la réponse à la propagation de la COVID-19 et la protection des droits de l'homme des migrants ne s'excluent pas mutuellement ;
- personne n'est à l'abri tant que tous ne le sont pas ; et
- les migrants font partie de la solution.

Si les migrantes sont exposées à des risques plus importants, elles ont un rôle de premier plan à jouer dans le relèvement de la pandémie. Les femmes ont été au cœur des soins de santé et d'urgence durant cette crise. Dans l'assistance, les participants ont évoqué des exemples précis de réorientation des programmes publics afin de protéger et de soutenir les femmes, grâce à des politiques tenant compte de leurs besoins actuels et spécifiques. De nombreux États renforcent également leur coopération avec des organisations internationales, et notamment avec l'OIM, afin de mieux répondre aux besoins des migrantes. Par ailleurs, les migrantes et les femmes de la diaspora se sont organisées pour fournir l'assistance nécessaire aux migrants confrontés à des risques accrus du fait de la pandémie et travailler au relèvement des familles et des communautés.

Discussions

Plusieurs intervenants du premier panel se sont fait l'écho des principes avancés par le Secrétaire général des Nations Unies et le Directeur général de l'OIM. **Malek Deng Dau Deng** (Soudan du Sud) a décrit les mesures prises par son pays en réaction immédiate à la pandémie de COVID19 : restrictions sur les déplacements et limites aux migrations de travail. Compte tenu des effets économiques de ces restrictions, l'impact de la pandémie devrait être catastrophique. Cependant, la crise a fait évoluer la capacité du pays à gérer les difficultés dans le domaine de la migration.

La stratégie migratoire du Soudan du Sud met l'accent sur quatre domaines qui se sont révélés particulièrement importants en situation de crise : a) élaborer un cadre complet pour la gestion des frontières et la gouvernance de la libre circulation ; b) encourager des migrations de travail régulières pour le développement socioéconomique de tous ; c) gérer les migrations forcées et venir en aide aux victimes de ce phénomène ; et d) encourager la migration et le développement du pays en mobilisant la diaspora, ce qui passe par la facilitation des rapatriements de fonds et la réintégration des migrants de travail retournés au pays. Il est impératif de renforcer les capacités de gestion des migrations par le pays dans chacun de ces quatre domaines. Dans le sillage de

la pandémie, il sera important de reconnaître la contribution des migrants au système de santé et de garantir un accès équitable aux soins de santé pour les migrants.

Stefano Sannino (Union européenne) a souligné que la migration était un phénomène mondial, qui demandait des solutions mondiales et un partage des responsabilités. Le nouveau pacte européen sur la migration et l'asile repose sur la nécessité pour les partenariats de poursuivre des intérêts communs. Travailler ensemble constitue le meilleur moyen de sauver des vies, de lutter contre les réseaux criminels, d'encourager la gestion des migrations et de renforcer les capacités. Il existe des voies légales pour la migration, mais le retour, la réadmission et la réintégration durable doivent être améliorés. En réponse aux difficultés particulières causées par la pandémie de COVID-19, l'Union européenne a adopté un plan de relèvement⁴ et travaille sur trois axes prioritaires : la réponse immédiate à la crise sanitaire et humanitaire ; le renforcement des systèmes de santé, d'hygiène et d'assainissement par l'entremise de partenariats destinés à doper les capacités de recherche ; et la réponse aux conséquences socioéconomiques de la pandémie. L'objectif de ce plan consiste à lutter non seulement contre les conséquences à court terme de la crise, mais aussi contre ses répercussions à moyen et à long terme, ainsi qu'à ses effets structurels sur les pays partenaires. Le budget européen pour la période 2021-2027 consacre l'équivalent de neuf milliards d'euros à la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du déplacement forcé, ainsi qu'au soutien à la gestion et à la gouvernance des migrations, dans le but d'encourager notamment un cadre d'appui plus cohérent pour les pays d'origine et de transit.

Cláudia Pereira (Portugal) a déclaré que, en reconnaissance des difficultés particulières que la pandémie de COVID-19 causait pour les migrants, son pays avait agi dans un certain nombre de domaines afin d'encourager leur inclusion, notamment la régularisation et l'octroi de papiers, la protection sociale, la santé

⁴ Commission européenne, L'heure de l'Europe : réparer les dommages et préparer l'avenir pour la prochaine génération, communiqué de presse (Bruxelles, 27 mai 2020). Disponible à https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_20_940.

et l'accès à l'information. Ainsi, en mars 2020, le gouvernement portugais a décrété que tous les immigrants et les demandeurs d'asile en attente de permis de séjour seraient considérés comme régularisés, ce qui leur ouvrirait droit aux mêmes aides sociales que les ressortissants du pays et garantissait leurs droits en matière d'allocations logement et chômage. Cette mesure a bénéficié à plus de 70 000 migrants depuis le début de la pandémie. Un autre exemple est le *Programa Escolhas*⁵, qui met l'accent sur les vulnérabilités spécifiques des enfants migrants et leur accès numérique à l'éducation pendant la pandémie, qui a contraint les écoles à passer en grande partie à un enseignement virtuel ou mixte. Afin que ces enfants, qui n'ont pas accès à du matériel informatique ou à Internet, puissent continuer à suivre les cours, le programme prévoit une collecte et un dépôt chaque semaine des devoirs et des supports pédagogiques. À ce jour, plus de 4 000 enfants en ont bénéficié.

Dans l'assistance, le représentant des **Philippines** a salué l'attitude proactive du Portugal et convenu qu'il fallait encourager des voies légales pour la migration. Il faut évaluer les lacunes et difficultés existantes, ainsi que les moyens pour les membres de la communauté internationale d'œuvrer ensemble, par l'intermédiaire de l'IDM et des autres enceintes internationales, au renforcement de la coopération dans l'intérêt des migrants et de leur famille, mais aussi des pays d'origine, de transit et de destination.

Le représentant du **Chili** a fait observer que la migration pouvait aider à surmonter le préjudice subi, et soutenir le relèvement de la pandémie. Le Chili compte une population de migrants importante, et le gouvernement a pris des mesures pour leur garantir un accès équitable, quel que soit leur statut migratoire, aux services élémentaires, à la santé et aux autres aides accordées aux ressortissants du pays, et notamment l'assistance alimentaire et financière. Il est également venu en aide aux migrants bloqués à la frontière, en fournissant, en collaboration avec les pouvoirs publics locaux, la société civile et l'OIM, un abri et des soins à ceux qui avaient été testés positifs à la COVID-19. En

⁵ Haut-Commissariat aux migrations, Programa Escolhas (Portugal). Disponible à www.acm.gov.pt/-/escolhas.

outre, 60 000 Chiliens bloqués à l'étranger ont été rapatriés, avec l'aide financière et matérielle du secteur privé et d'autres secteurs.

Le représentant de la **Tunisie** a souligné que de nombreuses personnes déplacées étaient exposées à des risques particuliers pour leurs droits et leur bien-être, qui compromettent la réponse collective à la pandémie, ainsi que le relèvement. La crise sanitaire actuelle constitue pour la communauté internationale une occasion d'améliorer la gestion des migrations, au bénéfice de tous. La mobilité humaine est essentielle à la réponse à la pandémie, qui ne peut réussir que si les plans de réponse intègrent les migrants, qui jouent un rôle de première importance dans les pays d'accueil.

Le représentant de l'**Algérie** a relevé que tous les migrants présents sur le territoire algérien étaient intégrés au plan national de réponse à la pandémie, et qu'ils avaient donc accès gratuitement à la santé. Le gouvernement du pays a pris des mesures d'urgence pour renforcer les capacités de suivi et, en collaboration avec l'OIM, a mis sur pied des campagnes de sensibilisation accessibles aux migrants.

Le représentant de l'**Organisation internationale des employeurs** a souligné que le rôle fondamental des travailleurs était de mieux en mieux reconnu. La pandémie a amené un plus grand respect pour les travailleurs essentiels, qui sont, pour bon nombre d'entre eux, des migrants effectuant des tâches indispensables dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de la transformation des aliments, du transport et du tourisme. Ces travailleurs migrants se sont révélés essentiels tant pendant la crise que pendant le relèvement, au même titre que les envois de fonds. Les employeurs, aussi bien publics que privés, sont tout aussi essentiels. Le maintien d'un travail décent est la clé d'une société en bonne santé ; en effet, sans travail décent, la société ne peut se relever. Les employeurs sont également essentiels pour reconstruire « en mieux ». La mobilité de la main-d'œuvre et les programmes de perfectionnement des compétences doivent être encadrés de façon transparente, et la reconnaissance et l'adéquation des compétences doivent être en rapport avec la réalité du marché du travail. En outre, les migrants étant essentiels à la réponse et au relèvement, leur statut temporaire doit évoluer vers un droit de résidence permanente.

Plusieurs orateurs du troisième panel ont fait remarquer que les groupes de migrants et de la diaspora faisaient partie intégrante de la réponse à la COVID-19 et du relèvement. **Boubou Camara** (Mauritanie) a ainsi décrit le rôle majeur de la diaspora dans les efforts de réponse à la COVID-19 et de relèvement entrepris dans son pays. Il est lui-même l'un des cinq médecins mauritaniens de la diaspora qui ont été mobilisés par l'OIM et le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique et sont retournés temporairement en Mauritanie pour lutter contre le virus. À l'issue de son expérience avec l'OIM, il a été recruté par l'OMS afin de poursuivre son travail essentiel dans le pays. Ce sont des cliniciens comme lui qui contribuent à réduire la défiance des Mauritaniens à l'égard du système de santé, et les convainquent de rechercher les soins dont ils ont besoin. Ils ont aussi aidé à mettre en place un système de gestion des cas, ainsi qu'à améliorer les protocoles de traitement.

Viorica Dumbraveanu (République de Moldova) a déclaré que la diaspora moldave avait été sollicitée afin de venir en aide aux migrants de retour et à ceux qui étaient restés à l'étranger dans le cadre des efforts de relèvement.

Dans l'assistance, le représentant de l'**Irlande** a expliqué qu'un partenariat conclu avec le gouvernement soudanais avait permis à l'OMS de recruter des migrants soudanais installés en Irlande pour soutenir le système de santé du Soudan grâce à des mesures d'éducation et de formation. Ce partenariat visait aussi à améliorer la qualité des soins dans les deux pays, à maximiser la mobilité du personnel de santé et à promouvoir les droits, le bien-être et le développement de chacun de membres de ce personnel.

Lors des témoignages de migrants, plusieurs d'entre eux ont évoqué les services innovants qu'ils apportaient à leurs communautés durant la pandémie, ainsi que le rôle qu'ils pouvaient jouer dans le relèvement à venir. **Chylian Azuh** (forum « Female Returnee », Nigéria) a abordé le rôle important joué par les migrantes de retour, qui ont pu fournir des informations précises sur les risques de certains itinéraires de migration dangereux, lutter contre le recrutement de femmes parmi les trafiquantes et apporter un soutien personnel et psychologique

à d'autres. **Beyleh Daher** (Espace créatif, Dibouti) et **Houssein Mohammed** (OIM, Djibouti) ont expliqué comment un « FabLab », ou espace de formation créative, à Djibouti permettait aux migrants et aux résidents locaux de mettre au point des moyens novateurs de soutenir la réponse à la COVID-19. L'espace utilise par exemple des imprimantes 3D pour réaliser des respirateurs, qui font cruellement défaut dans la région. À plus long terme, il permet à de jeunes migrants d'acquérir de nouvelles compétences dans le numérique et de construire une communauté avec les ressortissants de leur pays de transit ou de destination. Cette initiative, qui a joué un rôle important dans la réponse à la COVID-19, peut aussi contribuer au relèvement à long terme.

Les témoignages de migrants ont étayé les propos de nombreux participants affirmant que les migrants devaient être reconnus comme des agents du changement.

Lors du cinquième panel, **Glen Linder** (Canada) a expliqué que les migrants joueraient un rôle de première importance dans la reprise économique, tant à court terme que sur le long terme, après la récession provoquée par la pandémie. Les migrants font partie intégrante des plans de relèvement économique du Canada, qui prévoient d'accueillir davantage de migrants et de réfugiés au cours des trois années à venir, de mettre l'accent sur des démarches innovantes et tirées par la communauté ainsi que sur la croissance économique, de prendre des engagements en faveur du renforcement des capacités et de la numérisation du système d'immigration, ainsi que de créer une voie vers la résidence permanente pour les demandeurs d'asile qui remplissent les conditions requises et ont participé à la fourniture de soins de santé de première ligne.

Dans l'assistance, le représentant de l'**Angola** a souligné que la crise constituait une occasion idéale pour analyser la contribution de la mobilité humaine à la réalisation des ODD. À cet égard, la Stratégie continentale de l'OIM pour l'Afrique 2020-2024⁶ fournit un cadre solide pour montrer comment les migrants peuvent

⁶ Voir OIM, Stratégie continentale de l'OIM pour l'Afrique 2020-2024 (Genève, 2020, en anglais uniquement). Disponible à https://publications.iom.int/system/files/pdf/iom-continental-strategy-for-africa_2020-2024.pdf.

contribuer à l'intégration économique et sociale des pays africains au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine. Afin d'encourager une telle intégration, des efforts ont été menés pour mettre à jour la base de données numériques nationale établie par l'Angola pour les réfugiés et les demandeurs d'asile qui souhaitent renouveler et recevoir leurs papiers d'identité.

Le représentant du **Niger** a affirmé que l'Agenda 2063, la Zone de libre-échange continentale africaine et le Cadre de politique migratoire pour l'Afrique révisé et plan d'action (2018-2030) de l'Union africaine⁷ ouvraient un nouveau chapitre pour la gestion des migrations.

Recommandations

- Lors de la planification du relèvement de la crise de la COVID-19, les gouvernements et les autres parties prenantes doivent s'efforcer de remettre en place dès que possible les voies de migration existantes, au profit des pays d'origine comme des pays de destination.
- Les gouvernements et les autres parties prenantes doivent travailler avec les communautés de la diaspora, et notamment les jeunes migrants, pour étudier comment leurs ressources et leurs talents peuvent être exploités afin de soutenir les migrants dans les pays de destination, mais aussi les migrants de retour et les migrants potentiels dans les pays d'origine.

⁷ Union africaine, Agenda 2063, disponible à https://au.int/sites/default/files/documents/33126-doc-framework_document_book.pdf; Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (21 mars 2018), disponible à https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_en.pdf; Cadre de politique migratoire pour l'Afrique révisé et plan d'action (2018-2030) (document de travail), disponible à https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/32718-wd-english_revised_au_migration_policy_framework_for_africa.pdf.

- Les gouvernements et les autres parties prenantes sont invités à étudier comment la technologie et l'innovation numérique peuvent être exploitées pour soutenir la migration à l'issue de la pandémie de COVID-19, notamment dans le domaine du recrutement et du transfert de fonds.
- Les gouvernements et les autres parties prenantes, et en particulier le secteur privé, sont invités à définir des moyens de simplifier et de numériser les rapatriements de fonds, dans un souci de réduction du coût des transferts et de préparation de la réouverture des voies de migration.

2. Soutenir les besoins et les ressources des femmes

Vue d'ensemble

Le quatrième panel était consacré à la contribution des femmes à la réponse à la COVID-19 et au relèvement de la crise. Les participants ont fait remarquer que, même si les femmes jouaient – et continueraient à jouer – un rôle de premier ordre dans la reprise comme dans le relèvement, le creusement des inégalités entre les sexes provoqué par la pandémie constituait une source de difficultés particulières pour elles.

Les violences sexistes et intrafamiliales ont connu un pic au cours des nombreux mois de confinement, laissant bien des femmes dans des situations difficiles et sans échappatoire, en particulier du fait de la fermeture ou de la réduction de bon nombre des services proposés aux victimes de ces violences. Le confinement a également alourdi la charge de travail des femmes, qu'il s'agisse de la garde des enfants, de la gestion du ménage ou de l'école à la maison. Les travailleuses domestiques migrantes qui n'ont pu rentrer chez elles ont été confinées avec leur employeur, sans salaire et donc incapables de soutenir leur famille.

Le taux de mortalité de la COVID-19 étant supérieur chez les hommes, davantage de femmes se sont retrouvées seules à la tête du ménage, contraintes de subvenir aux besoins de leur famille. Dans le même temps, par rapport aux hommes, les migrantes ont des salaires généralement inférieurs et des emplois moins stables qu'elles sont les premières à perdre, ce qui accroît encore leur vulnérabilité. Cependant, les femmes ont été l'épicentre des

efforts sanitaires déployés à l'échelle mondiale : bon nombre d'entre elles font partie du personnel de santé de première ligne et sont le principal soutien de leur famille. Elles sont dès lors plus à risque de contracter une infection par le virus. Du fait de leur accès limité aux services de santé, elles sont également exposées à des risques importants pour leur santé. Les femmes et les filles migrantes LGBTQ sont particulièrement vulnérables.

De même, il faut insister sur la situation difficile des filles migrantes, qui sont souvent les premières à devoir quitter l'école pour des raisons financières. L'UNESCO estime ainsi que près de 11 millions de filles dans le monde sont à risque de déscolarisation⁸. En outre, l'UNICEF, des spécialistes de la médecine et des groupes de défense des droits de la personne ont signalé que la pandémie avait fait augmenter le taux de mariage précoce chez les filles⁹.

Les participants ont également relevé la nécessité de disposer de données de qualité. À l'heure actuelle, moins de la moitié des cas de COVID-19 signalés dans le monde ont été ventilés par âge et par sexe, alors même que ces données sont essentielles pour évaluer les effets du virus sur les hommes et les femmes, et assurer des tests, des traitements et des soins appropriés.

⁸ UNESCO, COVID-19 : L'UNESCO et ses partenaires du secteur de l'éducation lancent la campagne mondiale « Les filles au premier plan » (28 août 2020). Disponible à <https://en.unesco.org/news/covid-19-unesco-and-partners-education-launch-global-campaign-keep-girls-picture>.

⁹ UNICEF, Migrant and displaced children in the age of COVID-19. How the pandemic is impacting them and what can we do to help, article de revue (mai 2020), disponible à <https://data.unicef.org/resources/migrant-and-displaced-children-in-the-age-of-covid-19/> ; S. Cousins, 2.5 million more child marriages due to COVID-19 pandemic, *The Lancet*, 396:1059 (10 octobre 2020), disponible à www.thelancet.com/action/showPdf?pii=S0140-6736%2820%2932112-7 ; S. Bergsten, Child Marriage, Pregnancies Soar During Pandemic. Covid-19 Threatens Global Progress on Girls' Rights, *Dispatches* (Human Rights Watch, 12 octobre 2020), disponible à www.hrw.org/news/2020/10/12/child-marriage-pregnancies-soar-during-pandemic.

Discussions

Le quatrième panel a mis l'accent sur les conséquences de la pandémie pour les femmes et les filles, les difficultés auxquelles celles-ci sont confrontées ainsi que leur autonomisation et leur contribution aux efforts de réponse et de relèvement. Les participants se sont penchés sur quatre questions posées par la modératrice : quelles vulnérabilités la pandémie de COVID-19 a-t-elle mises au jour ? Comment les femmes et les filles peuvent-elles contribuer au relèvement ? Quel est le rôle des femmes membres du personnel de première ligne et des autres travailleuses essentielles ? Comment les gouvernements peuvent-ils leur assurer une meilleure protection ?

Maya Morsy (Égypte) a déclaré que son pays avait été le premier à réagir aux demandes des femmes concernant la pandémie, en mettant l'accent sur quatre grands éléments : les effets dans le domaine de la santé, de la protection, du soutien psychologique et de la violence domestique ; la voix et la puissance d'agir des femmes ; les débouchés économiques ; et la promotion du savoir. Il a ainsi fourni des services de planification familiale, des médicaments, des transferts de fonds, des allocations en espèces pour les travailleurs formels et informels, des fonds de soutien aux projets de microfinancement, des services en ligne de santé mentale, ainsi que des services électroniques et financiers à toutes les femmes. Les taux élevés de violences à l'égard des femmes ont donné toute leur importance à ces mesures. Malgré la pandémie, les migrantes ont eu accès aux services, et notamment aux services de traitement des violences faites aux femmes, qui ont reçu l'appui de l'OIM. Les pouvoirs publics ont également organisé des formations professionnelles pour les réfugiées.

En Égypte, les femmes représentent une large part des travailleurs essentiels. C'est ainsi le cas de 73 % du personnel infirmier ou de 40 % des médecins, et bon nombre d'entre elles sont également à la tête de leur foyer. Comme l'indique la base de données « COVID-19 Global Gender Response Tracker », qui assure un suivi des mesures stratégiques prises par les États pour lutter contre la crise de la COVID-19 et met en exergue les réponses tenant compte des sexospécificités, l'Égypte a mis en œuvre

106 politiques, mesures ou décisions tenant compte des besoins des femmes entre mars et juin 2020. Ainsi, le pays a prévu des congés exceptionnels pour les femmes, des mesures en faveur des refuges et des maisons de repos, de l'aide psychologique, une hausse de revenu pour les femmes des zones rurales, des prêts exceptionnels à taux très faibles et des fonds de soutien à des projets menés à micro-échelle et à petite échelle, ou encore des formations numériques dans le domaine financier à l'intention des femmes, et notamment des migrantes et des réfugiées. Avec le ministère de la Coopération internationale et le Forum économique mondial, le Conseil national de la femme a lancé le projet « Closing the Gender Gap Accelerator » (mécanisme d'accélération de la parité hommes-femmes), qui vise à créer des débouchés économiques ainsi qu'à encourager les données et les connaissances. En outre, l'Égypte et d'autres pays partageant les mêmes vues ont été à l'avant-garde du processus qui a permis l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies¹⁰ sur l'amélioration de la réponse internationale à la pandémie de COVID-19 pour les femmes et les filles.

Zsuzsanna Jakab (OMS) a décrit les mesures prises par l'OMS pour traiter les enjeux concernant les femmes et les migrantes durant la pandémie. Les migrantes présentent davantage de vulnérabilités sur le plan de la santé, mais les femmes sont aussi un moteur du secteur des soins, représentant 70 % du personnel de santé dans le monde. Elles sont dès lors fortement exposées au virus : elles constituent plus de la moitié du personnel soignant touché par la COVID-19. La pandémie affecte au premier chef la santé et le bien-être des femmes, et en particulier des migrantes. Elles sont aussi confrontées à une hausse de la stigmatisation et de la discrimination, qui peut compromettre la réponse à la crise. Les politiques de confinement ont pesé sur les moyens de subsistance des femmes, ont restreint leurs cercles sociaux et accentué la pression sur les ménages. Les actes de violence au sein du couple ou du foyer ont donc augmenté.

¹⁰ Résolution A/C.3/75/L.6/Rev.1 de l'Assemblée générale des Nations Unies (3 novembre 2020). Disponible à <http://undocs.org/A/C.3/75/L.6/Rev.1>.

Les femmes étant un élément clé du personnel soignant mondial, elles joueront un rôle de première importance dans les efforts de résilience et de relèvement. Les migrants et les migrantes doivent disposer d'un accès équitable, sans discrimination, aux services de santé pendant la pandémie, et tous les pays doivent y veiller. Tous les migrants ont le droit d'accéder à des services tels que les tests, les diagnostics et les prises en charge en vue du traitement, mais le manque de données empêche de garantir des soins de meilleure qualité pour les femmes. L'OMS présentera prochainement les conclusions de l'étude « Apart Together », qui mettra en lumière les conséquences de la pandémie pour les réfugiés et les migrants ainsi que pour l'accès aux services de santé, en particulier concernant les migrantes.

Christine Loew (ONU-Femmes), notant qu'il était initialement prévu de célébrer en 2020 de grands anniversaires pour l'égalité hommes-femmes, et notamment celui du Programme Beijing +25, a déclaré que la COVID-19 avait eu un effet radical pour les femmes, annulant certaines des avancées réalisées dans le domaine de l'égalité. Du fait de la pandémie, les femmes gagnent moins d'argent, économisent moins et occupent des emplois moins stables. Non seulement bon nombre d'entre elles travaillent dans le secteur essentiel de la santé, mais leur travail est souvent invisible ; ces deux facteurs accentuent le risque d'infection. À cela s'ajoute une pandémie cachée : l'augmentation des violences domestiques. Les risques sont particulièrement élevés pour les travailleuses domestiques migrantes, qui n'ont pu rentrer chez elles et ont été confinées avec leur employeur. Il existe néanmoins des solutions pratiques, et les partenariats avec les organisations locales sont essentiels. Il est crucial de garantir une couverture sanitaire universelle, de même que les services de base pour les victimes de violences sexistes. En outre, les gouvernements doivent proposer des alternatives communautaires à la détention pour toutes les migrantes.

Une manifestation parallèle, organisée conjointement par ONU-Femmes, l'OIM et d'autres partenaires et consacrée à l'importance de garantir une couverture sanitaire universelle à toutes les femmes et filles migrantes, a permis à des représentants des États membres, des organismes des Nations Unies et de la

société civile d'étudier les moyens de mieux répondre aux besoins des femmes et des filles migrantes pendant et après la pandémie. Les conclusions de cet événement sont notamment les suivantes :

- Les femmes et les filles migrantes doivent être reconnues. De nombreuses travailleuses migrantes dans le monde, qui occupent des emplois essentiels, n'ont pas d'assurance sociale, et ne bénéficient dès lors d'aucune sécurité pendant la pandémie. Il est plus important que jamais de faire en sorte que les femmes et les filles ne soient pas encore plus laissées pour compte du fait de la crise.
- Une couverture sanitaire universelle, des systèmes de santé publique solides et l'égalité des sexes sont nécessaires au bien-être de tous.
- Des politiques ciblant spécifiquement les sexospécificités contribuent de manière essentielle au traitement des besoins des femmes et des filles migrantes par la gouvernance des migrations au cours de la pandémie.
- Les inégalités existantes se sont creusées en 2020, et de nombreux pays continuent d'exclure les migrants de leur couverture sanitaire.
- Les outils numériques, et notamment les applications en ligne, jouent un rôle de premier ordre, en permettant de sensibiliser les populations aux enjeux de santé mentale, ainsi qu'à la prévention du stress et de la violence sexiste. Elles permettent aussi aux jeunes de partager leur expérience, et les aident à surmonter cette période difficile ainsi qu'à aborder les problèmes sous-jacents mis en exergue par la pandémie.
- Les organisations de femmes à l'échelle locale et les efforts de réduction des risques reposant sur les sexospécificités doivent disposer de davantage de moyens, afin de dépasser les cloisonnements et de mettre les femmes en mesure de repenser et de réécrire leur histoire.
- La pandémie a mis au jour quatre messages essentiels : a) la couverture sanitaire universelle doit être accessible à tous, y compris les migrantes ; b) il est urgent soit de fournir une

aide financière pour permettre l'accès à ces services, soit de rendre ces services gratuits ou abordables ; c) des stratégies de sensibilisation sûres sont nécessaires dans toutes les langues (par exemple par l'intermédiaire de WhatsApp) ; et d) il faut étudier des possibilités d'installations sûres de logement, d'abri et de protection.

- Les interventions humanitaires doivent fournir des services de santé complets, et non minimaux, et s'appuyer davantage sur des données factuelles.
- Le personnel de santé, y compris les travailleurs migrants, est essentiel à la formulation des politiques.
- Il est vital de renforcer les systèmes de santé, la coopération internationale et la couverture sanitaire universelle pendant la pandémie, afin qu'aucune migrante ni aucun enfant migrant ne soient laissés pour compte.

María Corina Muskus Toro (Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies/Venezolanas Globales) a réaffirmé l'importance de la prise en compte de l'expérience des femmes, qui sont plus exposées au risque de discrimination. L'organisation Malala Fund estime que près de 20 millions supplémentaires de filles en âge de fréquenter l'école secondaire pourraient être déscolarisées à l'issue de la pandémie. Les femmes et les filles migrantes ont des besoins spécifiques, et les États doivent prendre des mesures pour régulariser leur statut juridique ou leur donner accès aux soins de santé, quel que soit leur statut. Les migrantes constituent également d'importants agents du changement. Son organisation, qui est le premier réseau de femmes vénézuéliennes jamais institué, encourage les échanges entre ses plus de 2 000 membres et femmes de la diaspora. Elle soutient des initiatives dirigées par des femmes et des filles pour assurer une couverture sanitaire et une éducation universelles et abordables.

Dans l'assistance, le représentant du **Saint-Siège** a déclaré que les religieuses faisaient partie des femmes et des filles confrontées à des difficultés nouvelles du fait de la pandémie, car elles soutenaient les malades et offraient des services humanitaires. Tout le monde doit être en sécurité chez soi, mais les confinements

ont fait grimper en flèche les violences domestiques. La crise constitue une occasion idéale pour mettre l'accent sur les droits des femmes et des filles.

La représentante de l'**Assemblée parlementaire de la Méditerranée** a reconnu que la pandémie avait mis en exergue les vulnérabilités des femmes, et que de nombreuses femmes et filles étaient exposées à des risques du fait de l'instabilité ou du caractère essentiel de leur emploi. Les femmes et les filles migrantes LGBTQ sont particulièrement vulnérables. Elle recommande de prendre des mesures pour garantir la mise en œuvre de politiques de lutte contre les discriminations ainsi que la recherche de nouvelles formes de prestations de services, qui répondent réellement aux besoins de toutes les femmes. En outre, elle appelle de ses vœux l'adoption, par la communauté internationale, d'une définition commune de la violence domestique, afin de faciliter sa transcription dans le droit pénal et les poursuites. Le soutien doit être global, et s'adresser aux femmes, qui sont des bénéficiaires mais aussi des atouts. Il est important d'adopter des politiques prévoyant une démarche plurisectorielle de protection des femmes et des filles dans le cadre de la réponse à la COVID-19, afin de lutter contre les inégalités structurelles et de dynamiser les avancées vers une situation socioéconomique plus résiliente pour chacun.

La représentante des **Philippines** a déclaré que son pays présentait un flux d'émigrants très féminisé, les femmes occupant principalement des emplois salissants, dangereux et dégradants, que la pandémie avait néanmoins révélés comme essentiels. En outre, les Philippines tendent de plus en plus à répondre aux besoins essentiels en personnel de santé au Royaume-Uni et aux États-Unis d'Amérique. Elles ont également conclu un accord bilatéral avec l'Allemagne concernant l'envoi de personnel infirmier, et poursuivi cet effort durant la pandémie. Malgré tout, comment les femmes vont-elles contribuer à la nouvelle normalité instaurée par la pandémie ? Reprenant une déclaration effectuée récemment par l'OIT, la FAO, le Fonds international de développement agricole et l'OMS¹¹ sur la nécessité de reconstruire

¹¹ Voir Quatre agences onusiennes lancent un appel à la solidarité pour surmonter les effets de la pandémie de Covid-19, news.un.org, 13 octobre 2020. Disponible à <https://news.un.org/en/story/2020/10/1075322>.

« en mieux », il a souligné l'importance de la mise en commun des expériences et des compétences pour soutenir les migrantes et les ODD.

Le représentant de la **Tunisie** a souligné qu'une attention particulière devait être accordée aux femmes, car la COVID-19 les avait rendues particulièrement vulnérables. Il est important que personne ne soit laissé pour compte. En Tunisie, 50 % des médecins, 72 % des pharmaciens et 64 % des infirmiers sont des femmes. Dans certaines régions, la plupart des auxiliaires sanitaires sont des femmes, qui travaillent au cœur de la pandémie. Toutefois, du fait de la COVID-19, la Tunisie a connu une hausse de la violence sexiste ; la charge de travail des femmes s'est alourdie et les violences intrafamiliales sont devenues plus fréquentes. Le pays dispose de lois pour lutter contre les violences faites aux femmes et a mis en place des mécanismes institutionnels pour les protéger, sensibiliser la population à cet enjeu et assurer un suivi auprès des femmes victimes de ces violences. Les juges aux affaires familiales ont eu pour instruction de mieux protéger les femmes contre la violence, et les femmes emprisonnées ont reçu des traitements spécifiques. L'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies d'une résolution¹² reconnaissant le rôle essentiel des femmes dans les efforts de réponse à la pandémie constitue un signe de progrès.

La représentante de l'organisation **Global Policy Insights** a déclaré qu'il était impératif de réduire les inégalités hommes-femmes au cours de la réponse à la pandémie. L'augmentation des violences sexistes, la baisse de l'éducation et l'absence de soutien financier aux petites entreprises constituent autant de risques pour les femmes, et en particulier les migrantes, en dépit de leur rôle prédéterminant dans la réponse sanitaire. De même, la pandémie a aggravé la situation des femmes dans les camps de réfugiés. Par exemple, une hausse de la violence domestique à l'égard des femmes a été observée dans les camps de réfugiés ougandais. De nouveaux mécanismes ont toutefois été mis en place et permettent le signalement des incidents. Des unités de réponse rapide, constituées de chefs traditionnels, de personnel de santé et

¹² Résolution 2532 du Conseil de sécurité des Nations Unies (1er juillet 2020). Disponible à [https://undocs.org/en/S/RES/2532\(2020\)](https://undocs.org/en/S/RES/2532(2020)).

d'agents de police, ont également contribué à réduire les violences domestiques. Les espaces d'accueil des femmes se sont réduits. L'éducation est essentielle, mais les écoles sont rarement des lieux sûrs. Afin que la situation s'améliore, elle recommande donc d'optimiser les systèmes d'assainissement, d'accorder des droits en matière de santé tenant compte des sexospécificités, de sécuriser les trajets jusqu'aux écoles, de conclure des partenariats avec les enseignants et les familles pour garantir l'accès des femmes à l'éducation, ainsi que de renforcer l'intégration économique des femmes et leur sécurité financière.

Le représentant du **Mexique** a signalé que la pandémie pouvait annuler les avancées réalisées en matière de parité hommes-femmes. Dans son pays, les migrantes sont confrontées à de nombreux obstacles mais ont accès à la santé. De plus, le gouvernement travaille avec des centres de la société civile afin de prévenir la violence, et notamment la violence sexiste. Il a ainsi qualifié tous les services de prévention de la violence, et notamment de la violence sexuelle et sexiste, comme des activités essentielles durant la pandémie. De même, tous les services aux réfugiés ont reçu la même qualification, afin de garantir que les femmes et les filles ayant besoin de protection ne soient pas renvoyées dans leur pays d'origine si cela leur faisait courir un danger, et qu'elles puissent exercer leur droit de demander l'asile. L'autonomisation des femmes et des filles et l'éradication de toute discrimination à leur encontre font partie des priorités de la politique étrangère du Mexique.

Le représentant de la **Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine** a signalé que la pandémie avait compromis certaines initiatives dans le domaine de l'égalité des sexes et provoqué un creusement des inégalités. Les femmes représentent 70 % du personnel de santé, mais seulement 20 % des cadres. La précarité du travail, l'exploitation et la hausse des violences domestiques accroissent leurs risques d'exposition au virus. Les migrantes sont confrontées à des difficultés supplémentaires. La communauté internationale doit reconnaître la contribution des femmes et la nécessité d'une prise en compte des sexospécificités ainsi que d'une réponse intersectorielle.

La représentante d'**ADEPT** a reconnu que les femmes jouaient un rôle de premier plan dans les efforts de réponse et de relèvement à la suite de la pandémie. L'association vient en aide aux plus vulnérables et travaille avec d'autres programmes qui, par exemple, produisent de la nourriture, distribuent des masques ou ont mis en place un service d'assistance sanitaire pour les migrantes aux Pays-Bas. Elle a également contribué à mettre sur pied une campagne médiatique intitulée « Diaspora africaine, héros (dé)masqués¹³ », destinée à mettre en lumière et à soutenir le travail réalisé par des organisations et des individus d'Afrique au cours des derniers mois.

La représentante d'**Oxfam** a noté que, même dans les pays développés, les inégalités entre les sexes avaient perduré au cours de la pandémie. Ce sont en effet les femmes qui s'occupent des enfants et leur font la classe ; les travailleuses essentielles sont exposées à des risques supplémentaires et les femmes n'ont pas toujours accès à des soins de santé stables. Aux États-Unis, lorsqu'elles vont réellement à l'hôpital, les femmes font face à des agents des services de l'immigration, aussi bien qu'à des infirmiers et des médecins. La présence de ces agents compromet leur accès à la santé.

La représentante de la **Norvège** a affirmé son soutien aux ODD, qui constituent un moyen de mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles, ainsi qu'à une prise en compte des sexospécificités dans la réponse multilatérale à la COVID-19, afin que les femmes puissent y prendre part au même titre que les hommes. En Norvège, les services de santé ont mis l'accent sur les ressources socioéconomiques et tiré parti d'un fonds d'affectation spéciale pluripartenaires. L'éducation est une priorité car elle encourage l'égalité des sexes, l'amélioration de la santé et une croissance économique plus inclusive. Dans ce domaine, les travaux doivent impliquer des partenaires de tous les pays du monde, et les efforts déployés pour mettre fin au travail des enfants et à l'esclavage doivent être renforcés. En outre,

¹³ Voir ADEPT, Campagne « Diaspora africaine, héros (dé)masqués » [page Web, en anglais]. Disponible à www.adept-platform.org/what-we-do/multimedia-campaigns/african-diaspora-heroes-unmasked-campaign/.

13 millions de mariages d'enfants devraient avoir lieu au cours des 10 prochaines années, et la pandémie a retardé les travaux visant à mettre fin aux mutilations génitales féminines.

Dans ses remarques finales, **Maya Morsy** (Égypte) a affirmé que la prévention des violences domestiques devait intégrer la parole des femmes sur le terrain, afin d'influencer les responsables politiques. Les écouter constitue un moyen fondamental pour qu'elles puissent davantage se faire entendre. La sensibilisation est également cruciale. Les femmes reçoivent beaucoup d'informations erronées, ce qui accroît leur vulnérabilité. Il est important d'apporter une aide psychologique, tant aux femmes qu'aux hommes, dans les cas de violence domestique. Les femmes doivent connaître les numéros d'appel d'urgence consacrés à la violence domestique et à la protection de l'enfance. La réaction doit en effet être rapide.

Zsuzsanna Jakab (OMS) a indiqué que les femmes joueraient un rôle de premier ordre dans la reconstitution d'une nouvelle normalité. Elles ont donc besoin de davantage d'éducation et de formation, et le nombre de femmes à des postes d'encadrement doit augmenter. Il faut également établir des dialogues stratégiques, et accroître les données et les recherches. Les réponses politiques mises en œuvre doivent associer l'ensemble des pouvoirs publics et de la société, et le pouvoir législatif, de même que les autorités locales et les ONG, doivent prendre part au processus. Le code de pratique régissant le recrutement international des infirmiers et des sages-femmes¹⁴ est également très important. La pandémie de COVID-19 a entraîné un recul dans certains domaines, mais cela ne constitue pas pour autant une raison d'abandonner les ODD. La communauté internationale doit mettre un terme à la pandémie, mais aussi coopérer en vue de la réalisation des ODD. Le virus a également provoqué une hausse de l'alcoolisme et de la toxicomanie, qui a entraîné une hausse de la violence et une dégradation de la santé mentale. Pour reconstruire « en mieux », il est primordial de renforcer les investissements dans la santé

¹⁴ Code de pratique mondial de l'OMS pour le recrutement international des personnels de santé. Disponible à https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA73/A73_9-fr.pdf.

mentale. Il est urgent d'appliquer des stratégies efficaces pour mettre fin à la pandémie, et notamment de prendre des mesures de santé publique ainsi que d'imposer la distanciation physique et le port du masque. Lorsque les vaccins seront disponibles, il conviendra de veiller à l'équité de leur allocation et de l'accès à ceux-ci. Les perturbations subies par de nombreux services essentiels, tels que la médecine de la procréation ou les services de vaccination, sont extrêmement inquiétantes. L'OMS a lancé un programme pour faire redémarrer ces activités, dans lesquelles les femmes jouent un rôle prépondérant. Les femmes sont également essentielles à la communication relative aux questions de réticence face à la vaccination. Si, en qualité de mères, elles se déclarent favorables aux vaccins, ceux-ci ont davantage de chances d'être acceptés. Elle recommande d'utiliser au maximum la voix des femmes.

Christine Loew (ONU-Femmes) a souligné que la Décennie d'action des Nations Unies pour atteindre les ODD pouvait être compromise par la pandémie, et que les migrantes risquaient d'être laissées pour compte. Le nombre de cas de violence domestique est très préoccupant, mais les mesures prises par les États membres pour y remédier semblent peu claires. ONU-Femmes appelle de ses vœux des évaluations rapides de la violence domestique. Par exemple, dans la région Asie-Pacifique, les travailleuses migrantes qui ont perdu leur emploi sont exposées à un risque important de ces violences. L'accès aux services et aux hébergements d'urgence est limité car les organisations qui les proposent sont fermées ou ont restreint leur activité. Par conséquent, les femmes sont confinées avec les auteurs de violences. Comme l'a indiqué le représentant des Philippines, les mesures de relance doivent bénéficier aux femmes et aux filles vivant dans différents pays. Les secteurs frappés par la pandémie et qui emploient de nombreuses femmes, tels que le tourisme, proposent des formations aux femmes du secteur sur les modalités d'accès à ces mesures. Alors que les populations redéfinissent la façon dont elles veulent vivre, les femmes doivent faire partie intégrante de ce travail.

Recommandations

- Étant donné que les femmes, et en particulier les migrantes, sont davantage exposées au risque de violence domestique, les gouvernements et les autres parties prenantes sont invités à prendre des mesures de prévention et de réponse à ce risque, en réalisant des évaluations rapides des migrantes vulnérables et en mettant en place des mécanismes de réponse rapide. Les États sont invités à envisager des services de protection des femmes en situation de risque, notamment des numéros et des hébergements d'urgence, qui constituent des services essentiels, et leur assurer le soutien nécessaire à la poursuite de la lutte contre la violence sexiste.
- Les gouvernements et les autres parties prenantes doivent veiller à la collecte de données ventilées par sexe concernant la COVID-19, car il est difficile de répondre aux besoins des femmes et des filles en l'absence de données et d'éléments factuels adéquats.
- Les migrantes et travailleuses domestiques dépourvues de documents étant souvent à la fois « invisibles » et exposées à des risques plus importants, les États doivent faire en sorte qu'elles disposent d'informations précises et puissent avoir accès aux services de santé, à l'éducation et aux mesures de protection sociale.
- À plus long terme, et à la lumière des enseignements tirés de la pandémie, les gouvernements doivent étudier des moyens de faire en sorte que les services de prévention et de lutte contre la violence sexiste restent accessibles aux femmes dans les situations d'urgence, ainsi que de maintenir les services de santé destinés aux femmes, tels que la médecine de la procréation.
- Les gouvernements et les autres parties prenantes sont invités à tenir compte des risques spécifiques aux femmes et aux filles dans les programmes d'éducation et de protection sociale, afin que ces programmes soient véritablement inclusifs.

- Lors de la planification du relèvement de la pandémie, les gouvernements et les autres parties prenantes doivent veiller à ce que les femmes, et notamment les migrantes, puissent faire entendre leur voix et participent à toutes les phases de la prise de décisions.

3. Modifier le discours pour lutter contre la xénophobie et les discriminations en favorisant la cohésion sociale et la résilience des communautés

Vue d'ensemble

Au cours de l'IDM, de nombreux participants ont évoqué le nombre croissant d'actes racistes et xénophobes subis par les migrants durant la pandémie de COVID-19, et ont déclaré redouter que cette hausse se poursuive si la récession perdure. Le cinquième panel a également mis l'accent sur le rôle crucial joué par la presse dans la perception des migrants, tant à l'échelle locale qu'à l'international. Une vision positive des migrants est essentielle à leur intégration, à leur développement et, dans le contexte actuel, à leur santé. Lors de la pandémie, les migrants ont assuré une part non négligeable non seulement des soins de santé, mais aussi des services essentiels, qui ont permis aux économies et aux sociétés de continuer à fonctionner. Les migrants ont toujours représenté une force positive pour le développement et la prospérité, mais les informations positives ne sont pas toujours diffusées, ou sont parfois oubliées. C'est pourquoi il faut promouvoir les preuves de leur contribution. Des mesures proactives sont nécessaires pour assurer la protection des migrants, et notamment élaborer un discours positif sur eux.

Les participants ont fait remarquer que la pandémie était une occasion idéale pour que les États, les médias et les organisations de la société civile modifient le discours sur les migrants. Il est temps à présent de lutter contre l'augmentation des discriminations à l'aide d'un discours valorisant, factuel et dénué de toute victimisation. La presse, alliée essentielle de cette

ambition, doit être informée des contributions fournies par les migrants, afin de transmettre un message exact et efficace sur la migration. Elle sait précisément comment les messages peuvent être perçus, et est capable de trouver le ton juste pour formuler des messages positifs à propos des migrants. Le langage et les modes de communication xénophobes, désignant les migrants comme des boucs émissaires, doivent être bannis, pour évaluer les contributions de ces derniers de façon plus positive et équilibrée. L'OIM et les autres organisations internationales du secteur de la migration ont joué un rôle moteur dans l'évolution du discours sur ce phénomène. En particulier, elles ont lutté contre les stéréotypes et inclus le point de vue des migrants, elles ont publié des histoires à dimension humaine mettant l'accent sur les migrants en tant que personnes et non en tant qu'entité collective, et ont fait participer les migrants au dialogue et aux décisions concernant les messages publics sur la migration et les migrants.

La mobilisation de la communauté joue également un rôle important dans l'évolution du discours sur la migration, et en particulier dans le soutien à des interactions positives entre les migrants et les communautés d'accueil. Les villes et les municipalités locales doivent veiller à la prise en compte des besoins des migrants, mais aussi à l'encouragement de la cohésion sociale dans le contexte de la pandémie. Une fois encore, les migrants eux-mêmes peuvent contribuer de façon importante à lutter contre les informations erronées sur la migration.

Discussions

Le cinquième panel était consacré spécifiquement à l'influence des médias sur la perception des migrants et de la migration à l'échelle locale comme à l'international. Ainsi, **Glen Linder** (Canada) a présenté une nouvelle campagne de communication¹⁵ destinée à mettre en lumière la contribution des migrants envers leurs communautés au Canada. Cette campagne s'appuie sur des données empiriques pour décrire les avantages de la migration,

¹⁵ Voir Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, #ImmigrationÇaCompte pour le Canada. Disponible à www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/campaigns/immigration-matters.html.

rééquilibrer le discours, dissiper les mythes et encourager des échanges positifs entre migrants et Canadiens. Elle souligne la contribution des migrants à la réponse à la COVID-19 dans le pays, ainsi que leur rôle primordial dans le secteur de la santé et les autres secteurs essentiels.

Le groupe de travail consacré aux récits publics sur la migration, institué par le Canada et l'Équateur dans le cadre du Forum mondial sur la migration et le développement, intègre des acteurs du secteur privé, des communautés et des municipalités. Son objectif est de réaliser une campagne de communication mondiale destinée à des publics variés (et non uniquement à un public favorable aux migrants), qui montre les effets bénéfiques de la migration dans des messages et des récits en ligne sur ce sujet. Elle présentera donc comment les migrants aident les communautés à reconstruire « en mieux » à l'issue de la pandémie. L'OIM contribuera à la production du contenu créatif.

Ulvi Aliyev (Azerbaïdjan) a déclaré que le moyen le plus efficace de lutter contre la discrimination et la xénophobie consistait à garantir par la loi l'égalité de tous les citoyens, sans discrimination sur la base du groupe ethnique, de la religion ou de la langue. L'accent doit être mis sur l'élimination des causes profondes de ces phénomènes, ainsi que le soutien à l'action commune. Dans le cadre de l'approche adoptée par le gouvernement pour la gestion de la migration et les partenariats, qui associe l'ensemble de la société, le Service national des migrations d'Azerbaïdjan a mis en place des mécanismes structurés de dialogue avec tous les acteurs étatiques et non étatiques afin de favoriser l'échange de pratiques exemplaires. Ces dialogues visent à renforcer la sensibilisation et la participation de la société civile aux processus d'élaboration de politiques et de gestion dans le domaine de la migration. Ils reconnaissent également la nécessité d'intégrer l'égalité des sexes et de lutter contre la violence sexiste.

Robinson Sathekge (Afrique du Sud) a décrit le rôle proactif joué par le Conseil municipal de Johannesburg dans la gestion des enjeux migratoires de la ville. Son service d'assistance aux migrants propose des actions de sensibilisation, de conseil et d'orientation, et anime le programme de lutte contre la xénophobie et d'encouragement de la citoyenneté commune,

qui vise à accroître la tolérance entre les migrants et les locaux et à améliorer les perspectives d'inclusion sociale des migrants. Avec les parties prenantes et les migrants, le programme organise des échanges, des ateliers et des sessions de formation sur la xénophobie et la discrimination, les droits de la personne et la traite d'êtres humains. En outre, le sous-comité municipal chargé de la migration, créé en 2008, étudie les réponses immédiates, mais aussi à moyen et à long terme, aux questions de xénophobie et d'intégration des migrants. La Stratégie de développement humain adoptée en 2004 aborde la question de l'exclusion sociale à Johannesburg. Elle est désormais intégrée à la Stratégie de croissance et de développement de la ville¹⁶, qui met l'accent sur la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie en vue de créer, à l'horizon 2040, la ville que veulent ses résidents.

Mónica Trigós Padilla (Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies) a présenté une intervention visant à lutter contre les récits négatifs sur la migration liés à la pandémie et plus largement contre la xénophobie, notamment les préjugés selon lesquels les migrants volent le travail des autres et répandent le virus. Son groupe auto-organisé de jeunes et d'enfants au sein du système des Nations Unies dirige en effet un travail de formulation de récits soulignant la dimension humaine des migrants et encourageant l'inclusion ; il s'appuie sur les jeunes pour élaborer le contenu de ces récits et les diffuser sur les réseaux sociaux. De tels récits sont d'autant plus importants à une époque où la pandémie limite les interactions entre les migrants et les communautés d'accueil dans l'espace public. Les jeunes jouent un rôle primordial dans l'initiative « Youth for Migration¹⁷ », qui permet de partager les récits et les perspectives de différents jeunes migrants et d'autres jeunes participant au processus du Pacte mondial sur les migrations. Cette initiative diffuse aussi des informations exactes sur la COVID-19 grâce à une plateforme dédiée¹⁸.

¹⁶ Municipalité de Johannesburg, *A Promising Future. Joburg 2040: Growth and Development Strategy*. Disponible à www.joburg.org.za/about_/Documents/joburg2040.pdf.

¹⁷ Voir Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies, Youth for Migration. Disponible à www.unmgcy.org/youth4migration.

¹⁸ Voir Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies, COVID-19 Youth Platform. Disponible à www.unmgcy.org/youth-initiatives.

La campagne #MoreThanMigrants s'adresse aux enfants et aux jeunes, qui sont des intermédiaires et des agents du changement essentiels. À elles seules, les données ne suffisent pas : la narration est indispensable pour faire évoluer le récit entre les communautés d'accueil et les migrants. Il faut ainsi lancer des initiatives de collaboration parmi les jeunes, la société civile, le secteur privé et les pouvoirs publics. De telles initiatives reposent sur plusieurs principes : renforcer le multilatéralisme, modifier les modes de communication individuelle, connaître et séduire le public visé, créer des espaces publics permettant les interactions entre migrants et communautés d'accueil, et donner aux jeunes les moyens de s'investir pleinement à tous les niveaux de gouvernement.

Dans l'assistance, la représentante de la **Suisse** a expliqué que la campagne mondiale de solidarité des maires en faveur d'une réponse et d'un relèvement inclusifs, lancée par le Mayors Migration Council¹⁹, dont la Suisse est un bailleur de fonds institutionnel, contribuait à garantir l'inclusion des migrants aux politiques de réponse et de relèvement de la COVID-19. Elle est en effet conçue pour renforcer la solidarité des communautés en luttant contre les informations erronées, le racisme et la xénophobie dans les efforts de réponse et de relèvement de la pandémie. Les villes ont besoin de données fiables sur la migration, mais aussi de données réelles et localisées sur la perception des migrants et de la migration par le public, afin de composer des récits positifs et de lutter contre les rumeurs dangereuses, les informations erronées et la xénophobie, et ce, avant qu'il ne soit trop tard et que ces phénomènes soient devenus la norme. Son pays combat le racisme et la xénophobie par l'intermédiaire de programmes mis en œuvre dans les villes et municipalités, et soutenus financièrement par les cantons et la Confédération.

Le représentant de l'**Algérie** a déclaré que son pays luttait activement contre toutes les formes de discours haineux et de discrimination. Des lois promulguées en avril 2020 mettent ainsi en place un observatoire national chargé de détecter et d'analyser toutes les formes de discrimination et de discours haineux, d'en définir les causes profondes, de suggérer des mesures de prévention, de formuler des politiques nationales

¹⁹ Voir le site Internet du Conseil. Disponible à www.mayorsmigrationcouncil.org/.

contre ces phénomènes avec la participation de la société civile et d'autres parties prenantes, d'évaluer régulièrement l'efficacité des instruments juridiques et des mesures administratives visant à prévenir la discrimination et les discours de haine, d'établir des normes et des méthodes pour renforcer les compétences nationales dans le domaine de la prévention de ces phénomènes, de contribuer à la mise en place de programmes de sensibilisation, ainsi que de recueillir et de centraliser des données.

Le représentant de la **République bolivarienne du Venezuela** a déclaré qu'une législation nationale visant à prévenir la haine et à encourager la tolérance constituait une plateforme de condamnation de la discrimination et de la xénophobie. Elle a pour objectif de promouvoir et de garantir la reconnaissance de la diversité, la tolérance et le respect mutuel ; de prévenir et d'éradiquer la haine, le mépris, le harcèlement, la discrimination et la violence ; de prendre des mesures de prévention, qu'il s'agisse d'éducation, de formation ou de sensibilisation ; d'élaborer des mesures et des programmes de bien-être juridique et social, notamment dans le domaine de la santé ; de contribuer à reformuler le discours sur la migration dans des termes positifs ; et de défendre les aspects positifs de la migration.

Le représentant du **Saint-Siège** a évoqué la discrimination et la xénophobie frappant les migrants et les réfugiés, que la pandémie de COVID-19 a rendus plus vulnérables du fait des inégalités d'accès à la santé. Il existe une contradiction regrettable entre la demande importante de migration de main-d'œuvre dans les économies émergentes et l'hostilité à laquelle les migrants sont confrontés dans les pays de destination. Cette contradiction s'est révélée particulièrement notable pendant les confinements pris en réponse à la pandémie, de nombreux migrants ayant été qualifiés de travailleurs essentiels, ce qui reflète la prédominance des intérêts économiques par rapport à l'humain. Il est important de considérer les migrants comme une source de possibilités bénéfiques pour tous. Comme l'a déclaré le Pape François dans son encyclique *Fratelli Tutti*, les migrants ne sont pas jugés dignes de participer à la vie de la société au même titre que les autres, et l'on oublie qu'ils possèdent la même dignité intrinsèque que tout un chacun. L'inclusion est essentielle, car aucune politique migratoire ne peut être réussie ou durable sans stratégie d'intégration.

Le représentant de l'**Irlande** a confirmé l'essor d'une rhétorique pernicieuse à l'encontre des migrants pendant la pandémie, qui tendait à affirmer que « les migrants sont des gens qui non seulement volent des emplois, mais aussi répandent la maladie ». Pourtant, dans la plupart des cas, les migrants sont la fondation de la société, et ont accompli des tâches essentielles durant la pandémie. Afin de lutter contre cette rhétorique néfaste, l'Irlande et l'OIM ont mis sur pied une académie mondiale des médias et de la migration (Global Migration Media Academy), chargée de former les professionnels des médias à promouvoir des récits exacts sur la migration et à lutter contre les informations erronées. Une publication²⁰ récente de l'OIM met en lumière la contribution des migrants aux services sanitaires et sociaux, à la sécurité alimentaire, au soutien aux services locaux et à bien d'autres fonctions essentielles en Irlande. Ce rapport souligne également l'importance de la cohésion sociale pour tous les membres de la société : cohésion sociale et résilience des communautés sont en effet indissociables. La cohésion sociale est donc l'affaire de tous, et son renforcement sert les intérêts de tout le monde.

Des remarques pertinentes pour le message 3 ont également été formulées au cours d'autres sessions en panel. **Trang Hong Vu** (Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies/STEP Forward Education) a déclaré que les étudiants internationaux et les migrants internes en situation irrégulière avaient été victimes de discours haineux. Par exemple, les étudiants internationaux ont été accusés de répandre le virus, et les migrants internes en situation irrégulière ont été qualifiés de parasites.

Malek Deng Dau Deng (Soudan du Sud) a décrit comment les informations erronées et les infox contribuaient à stigmatiser les migrants, ce qui augmentait le risque d'infection, dans la mesure où les migrants cachaient leurs symptômes au lieu de se faire traiter en raison des discriminations qu'ils subissaient. Cette situation entraîne en outre des conséquences à long terme sur l'intégration des migrants et la cohésion sociale.

²⁰ OIM, *IOM Ireland Rapid Policy Survey Report: The Irish Government's Policy Response to COVID-19 from a Migration Governance Lens, March 2020 – August 2020* (Dublin, 2020). Disponible à <https://publications.iom.int/system/files/pdf/iom-ireland-rapid-policy-survey-report.pdf>.

Le représentant de **Global Policy Insights** a expliqué que son organisation traitait la question de la cohésion sociale à l'aide de modèles d'assimilation, de multiculturalisme et d'intégration. Elle met l'accent sur les fondements de la cohésion sociale et la nécessité d'un paradigme mettant en exergue la diversité. Les politiques migratoires doivent se fonder sur l'inclusion, la cohésion sociale et la résilience des communautés pour contribuer à garantir des migrations sûres et ordonnées.

Recommandations

- Les gouvernements et les autres parties prenantes sont invités à envisager d'utiliser certaines des pratiques exemplaires exposées lors du cinquième panel, telles que l'élaboration de campagnes d'information visant spécifiquement à mettre en lumière les récits et les contributions des travailleurs migrants.
- Les États sont également invités à envisager la mise sur pied de lois contre les discours haineux, et à lutter contre les récits erronés présentant les migrants comme vecteurs de la maladie en publiant des informations reposant sur des données factuelles à propos des modes de propagation du virus.
- Les gouvernements et les autres parties prenantes sont invités à lutter contre les informations erronées sur les migrants en travaillant aux côtés des médias, notamment dans le cadre d'actions de formation et de sensibilisation.
- Les gouvernements et les autres parties prenantes sont invités à solliciter les groupes de migrants et les groupes de la diaspora, y compris les groupes de femmes, afin d'obtenir leur avis sur les messages les plus efficaces, de souligner les contributions spécifiques des migrants et de mettre au point des stratégies de diffusion de ces messages.
- Les gouvernements et les autres parties prenantes sont invités à veiller à ce que la voix des jeunes migrants puisse se faire entendre dans la lutte contre les informations erronées à propos de l'expérience des migrants.

4. Protéger les migrants exposés à des risques accrus du fait de la pandémie

Vue d'ensemble

Comme l'ont noté de nombreux participants, si tous les migrants ont été affectés par la COVID19 et concernés par les efforts déployés pour endiguer sa propagation, certains groupes de migrants sont exposés à des risques plus importants. La pandémie a aggravé les inégalités existantes et est susceptible de plonger davantage de personnes dans la pauvreté, compromettant ainsi la réalisation des ODD. La Banque mondiale estime en effet que, du fait de la pandémie, de 70 à 110 millions de personnes pourraient se retrouver dans une situation de pauvreté extrême.

Les participants ont également évoqué le sort des enfants, des jeunes, des femmes, des étudiants internationaux, des victimes de la traite, des migrants en situation irrégulière et d'autres groupes exposés à des risques qui les rendent particulièrement vulnérables dans la situation actuelle. Les besoins des enfants migrants, en particulier, ne doivent pas être négligés. Des réponses immédiates sont ainsi nécessaires pour leur garantir l'accès à la protection, à l'éducation ou à d'autres services sociaux. En dépit des difficultés actuelles de déplacement à l'international, un grand nombre d'enfants migrants continue à arriver, notamment en Europe. Une majorité d'entre eux arrive avec leur famille, mais certains ne sont pas accompagnés. Compte tenu de la situation et, dans certains cas, des restrictions aux frontières, ils ont plus de mal à déposer une demande d'asile.

La pandémie a aggravé le risque de traite d'êtres humains. Les confinements ont laissé un grand nombre de personnes en situation précaire. De nombreuses usines ayant fermé, les familles

ont du mal à faire vivre leurs enfants, et les mettent au travail, comme revendeurs de rue ou à d'autres emplois du secteur informel. La pandémie a ouvert la voie aux mauvais traitements pour les membres les plus vulnérables de la société, et menace des droits obtenus de haute lutte dans le domaine du travail et de la protection de l'enfance. Avec la fermeture des écoles, les parents laissent leurs enfants déscolarisés seuls, ce qui aggrave encore le risque de mauvais traitements physiques et sexuels, et limite l'accès aux services essentiels fournis par le système scolaire, notamment en matière de nutrition et de santé, et dont dépendent les familles.

Discussions

Au cours des discussions, les participants ont souligné l'importance du principe « ne laisser personne de côté » défendu par les ODD, ainsi que la nécessité de protéger les migrants exposés à des risques particuliers (enfants, victimes de la traite, migrants en situation irrégulière et autres groupes).

Pendant le deuxième panel, consacré à la protection des migrants exposés à des risques accrus du fait de la pandémie, **Nick Grono** (Freedom Fund) a mis en exergue les conséquences dévastatrices de la COVID-19 sur les personnes victimes de la traite ou risquant de le devenir. Les confinements ont rendu les personnes vulnérables face à l'exploitation et au travail forcé.

En avril 2020, le Freedom Fund a mis en place un fonds de réponse d'urgence à la pandémie afin de contribuer à limiter certains des effets les plus marquants de la crise, et a ainsi accordé près de 200 subventions flexibles à des groupes de la société civile de première ligne au Brésil, en Éthiopie, en Inde, au Myanmar, au Népal et en Thaïlande. En étudiant sa réponse à la crise, le Freedom Fund a constaté non seulement qu'elle avait des répercussions immédiates, mais aussi qu'elle allait sans doute s'installer dans la durée. La crise a favorisé les possibilités de mauvais traitements et d'exploitation des plus vulnérables, mais a aussi mis en danger

bon nombre des avancées obtenues de haute lutte, notamment dans le domaine du droit du travail, de l'égalité entre les sexes et de la protection de l'enfance.

Deux tendances, qui s'alimentent mutuellement, exercent des pressions sur les droits acquis dans le domaine du travail. La première est la hausse des privations subies par des millions de travailleurs non qualifiés, et en particulier de travailleurs migrants. La seconde est la baisse de la demande de main-d'œuvre, tirée par la récession mondiale, qui déséquilibre nettement le rapport de pouvoir de négociation en faveur des employeurs. Dans certaines régions, les travailleurs migrants sont licenciés en toute illégalité, ne touchent plus leur salaire ou sont contraints d'accepter un allongement de leur temps de travail conjugué à une baisse de salaire.

Des initiatives communautaires ont permis de prendre des mesures vitales. Lorsque les pouvoirs publics n'arrivent pas à fournir une aide rapide ou à identifier les plus vulnérables, les organisations de première ligne savent déjà où l'action est la plus urgente, et peuvent assurer une mobilisation rapide, pour un coût réduit. Elles peuvent travailler avec les autorités pour diriger l'aide officielle vers les laissés pour compte, et défendre les droits des groupes qui, sans eux, ne seraient pas pris en considération, voire seraient exploités. C'est particulièrement important pour les migrants qui, bien souvent, ne sont pas autrement reconnus par les autorités locales.

La communauté internationale des bailleurs de fonds se montre de plus en plus séduite par l'idée de la « localisation » de l'aide. Cela permet en effet de tirer parti de la richesse des initiatives de première ligne déjà en place, et de jouer un rôle clé dans le renforcement de leurs capacités.

Il est inévitable qu'une pandémie cause des difficultés, mais il est inacceptable que les gouvernements et les entreprises s'en servent comme prétexte pour revenir sur des droits fondamentaux. Tous les États doivent garantir les droits de l'homme et continuer à faire pression sur le secteur privé pour qu'il ne revienne pas sur ses engagements en faveur des pratiques éthiques.

Andre Silva (INTERPOL) a confirmé que la pandémie avait aggravé le risque de traite. INTERPOL s'efforce de fournir des informations fiables sur les groupes criminels qui se livrent à de telles activités aux services de police, aux responsables de la gestion des frontières et aux autres organismes publics de lutte contre la traite et l'exploitation. L'organisation soutient également les gouvernements dans des domaines tels que la gestion des données policières et l'analyse criminelle, en s'adaptant à la situation actuelle, dans laquelle les pays ont du mal à appliquer des contrôles aux frontières. Le partage d'informations doit être plus large, et dépasser les forces de l'ordre pour toucher aussi le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Les organismes doivent collaborer, et la coordination doit être renforcée avec un certain nombre d'organisations, notamment l'OIM, pour empêcher la poursuite de l'exploitation des migrants par les réseaux criminels.

Isabela Atanasiu (Commission européenne) a formulé plusieurs recommandations concernant la protection des enfants migrants pendant la pandémie de COVID-19. Le principe de la détermination de l'intérêt supérieur doit être appliqué, et le droit de l'enfant à être entendu au cours de la procédure d'asile et de migration maintenu. Les enfants non accompagnés doivent être confiés à un tuteur dans les 15 jours ouvrés suivant leur arrivée. À leur arrivée, les enfants, qu'ils soient avec leur famille ou non accompagnés, doivent être exemptés des procédures frontalières obligatoires. Des alternatives réelles à la détention doivent être mises en place pour les enfants, les règles sur les preuves nécessaires au regroupement familial doivent être simplifiées, et les droits des enfants à un logement décent et à une assistance, à un accès rapide et non discriminatoire à l'éducation ainsi qu'à un accès précoce aux services d'intégration doivent être préservés. Le nouveau pacte européen sur la migration et l'asile, qui prévoit une réforme des règles de l'Union sur l'asile et le retour, permettra de renforcer les garanties et les normes de protection prévues par le droit européen pour les enfants migrants. Il existe toutefois des obstacles spécifiquement liés à la pandémie, tels que la perturbation temporaire des procédures de migration et d'asile, ainsi que des activités de retour et de réinstallation.

Trang Hong Vu (Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies/STEP Forward Education) a mis en lumière deux groupes de migrants souvent exclus des débats sur les travailleurs migrants : les étudiants internationaux et les travailleurs migrants internes. Ces deux groupes ont connu des difficultés du fait des restrictions liées à la COVID-19. En effet, les perspectives de diplôme sont devenues très incertaines pour les étudiants internationaux, qui ont de plus connu des difficultés pour retourner dans leur pays d'origine. Bien souvent, ils ont peur de rentrer chez eux ou d'aller dans d'autres pays, de crainte de se retrouver bloqués et incapables de repartir. Leur apprentissage pâtit également du passage aux cours en ligne et de la nécessité de réaliser les travaux pratiques de façon numérique plutôt qu'en présentiel. Les gouvernements devraient renouveler automatiquement les visas des étudiants internationaux.

Les migrants internes en situation irrégulière, qui travaillent souvent comme vendeurs de rue ou chauffeurs de taxi, sont confrontés à des difficultés particulières. Les confinements décrétés par les gouvernements les ont privés de leurs moyens de subsistance, alors même qu'ils n'ont souvent qu'un accès limité, voire inexistant, aux services sociaux. Les pouvoirs publics doivent mettre sur pied des politiques tenant compte des besoins de ce groupe vulnérable. Des « distributeurs automatiques » de riz, qui fournissent gratuitement du riz à des personnes qui, autrement, n'ont pas accès à l'aide alimentaire, sont un exemple d'initiative philanthropique utile.

Dans les remarques transmises en vue du deuxième panel, **Jean Ayoub** (Service social international) a fait remarquer que les perturbations de l'environnement d'un enfant avaient des répercussions sur sa croissance et son développement, et compromettaient les stratégies de protection de l'enfance. Lors de l'élaboration de plans d'action concernant les enfants et leur famille, il est important de bien comprendre les risques pour la protection de l'enfance, d'assurer la gestion des dossiers de protection pendant la pandémie de COVID-19, d'apporter, avec les différents secteurs, une réponse conjointe aux besoins de protection des enfants, mais aussi de préserver la sécurité et le

bien-être de tous les acteurs de la protection et de la prise en charge des enfants. Le Service social international suit une procédure en huit temps : 1) arrivée, détection et identification, 2) soutien et prise en charge immédiats, 3) évaluation de la situation des enfants migrants, 4) intégration temporaire et traitement des dossiers de qualité dans le pays hôte, 5) évaluation de la situation dans le pays d'origine, 6) détermination d'une solution durable et dans l'intérêt supérieur des enfants migrants, 7) mise en œuvre d'une solution durable, et 8) contrôle et suivi.

Pendant le premier panel, **Ahmed M. Saleheen** (Bangladesh) a souligné qu'il existait plusieurs catégories de migrants, présentant chacune des besoins spécifiques : les migrants restés dans leur pays de destination, ceux qui sont rentrés depuis janvier 2020, les familles de migrants, les migrants candidats au départ bloqués, ainsi que les nouveaux candidats au départ. Le comité interministériel bangladais chargé de la migration de la main-d'œuvre a contribué à des initiatives diplomatiques destinées à proposer de nouvelles formations aux migrants qui avaient perdu leur emploi et a débloqué des fonds pour fournir de la nourriture, de l'aide et des médicaments aux migrants dans les pays de destination. Le Bangladesh propose également des transferts en espèces et d'autres formes de soutien aux travailleurs migrants de retour à leur arrivée dans le pays. Toutes les catégories de migrants doivent être prises en considération, compte tenu en particulier des difficultés immédiates que représente la pandémie de COVID-19 pour la mobilité humaine et les moyens de subsistance. La réponse du gouvernement bangladais associe l'ensemble des pouvoirs publics et de la société ; elle tient compte des migrants à toutes les phases (réponse d'urgence, réintégration et réémigration), avec des mesures de soutien spécifiques.

La pandémie de COVID-19 a des conséquences à court et à long terme pour les migrants (voir figures 1 et 2 ci-après).

Figure 1. Conséquences immédiates de la pandémie de COVID-19 pour les migrants

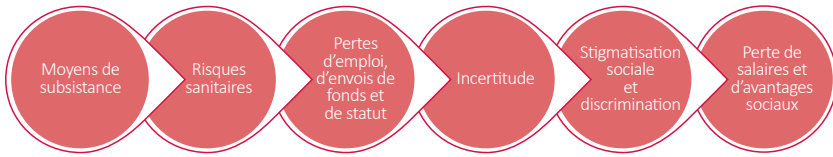
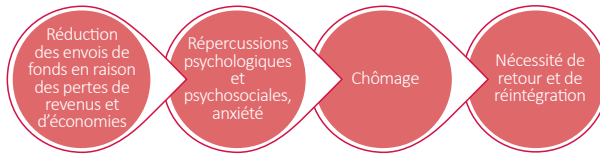


Figure 2. Conséquences à long terme de la pandémie de COVID-19 pour les migrants



Source : Panel 1 : Une mobilité humaine sûre, coordonnée et inclusive est essentielle au relèvement de la pandémie de COVID-19 [diaporama]. Présentation réalisée par A. M. Saleheen à l'occasion du Dialogue international sur la migration 2020, 15 octobre 2020. Disponible à www.iom.int/international-dialogue-migration-2020-covid-19-crisis-reimagining-role-migrants-and-human-mobility.

Yitna Getachew (modérateur) a fait remarquer que le retour des travailleurs migrants pouvait être considéré comme une mesure de protection.

Dans l'assistance, le représentant de l'**Afghanistan** a souligné les vulnérabilités accrues de plusieurs groupes de migrants, notamment les personnes dans les zones urbaines, celles dont le statut migratoire est incertain, celles présentant des besoins particuliers ou des pathologies préexistantes, les enfants migrants ou encore les migrants en situation irrégulière ou dépourvus de documents. Leurs vulnérabilités ont été accentuées par l'effondrement de la cohésion sociale dans les communautés d'accueil frappées par la pandémie.

Le représentant de la **Libye** a mis en exergue l'importance de la coopération régionale et internationale pour limiter les migrations irrégulières et garantir la sécurité des personnes vulnérables pendant leur voyage de migration. Dans le cadre d'un accord signé au Niger en juin 2018, le Tchad, le Soudan et le Niger ont convenu d'un cadre commun de sécurité et de gestion des frontières.

Le représentant de **Global Policy Insights** s'est inquiété du risque de perte d'emploi et de moyens de subsistance par les travailleurs du secteur informel. Selon les estimations, la pandémie de COVID-19 ferait perdre leur emploi à 85 à 88 % d'entre eux, en particulier les travailleurs faiblement qualifiés qui chercheraient alors à se déplacer vers les pays voisins pour trouver de nouveaux débouchés. Il faut donc mettre sur pied des cadres régionaux de développement pour aider ces travailleurs et les jeunes à contribuer au développement durable. Dans ce contexte, la conclusion de partenariats sera essentielle aux efforts de réponse et de relèvement de la pandémie.

La représentante de l'**Équateur** a expliqué que, du fait de la pandémie, son pays avait décalé les dates limites de toutes les procédures migratoires afin que les migrants arrivant en Équateur ne perdent pas leur statut juridique. Les Vénézuéliens présents en Équateur continuent à pouvoir demander des visas humanitaires.

Pendant le cinquième panel, **Ulvi Aliyev** (Azerbaïdjan) a précisé que son gouvernement protégeait les migrants en permettant à ceux qui ne pouvaient pas retourner dans leur pays d'origine de rester en Azerbaïdjan sans devoir déposer de dossier supplémentaire. Il a élaboré des instructions en vidéo dans plusieurs langues pour ceux qui ont du mal à utiliser les services en ligne, a ouvert un centre d'appels accessible à toute heure et fournissant des informations sur les services sociaux en trois langues, et a mis en place un service similaire sur les réseaux sociaux. Le gouvernement a également réalisé une application mobile spécifique, qui permet aux migrants d'accéder à des services d'appel et à des informations importantes sur la pandémie. En partenariat avec différentes organisations, il a lancé des programmes d'assistance sociale aux migrants vulnérables et aux réfugiés, et est venu en aide aux migrants dans le Caucase. Des cadres institutionnels et législatifs doivent être établis pour surmonter toute situation de crise. L'une des priorités de la gouvernance des migrations internationales en Azerbaïdjan est l'adoption et l'application d'une stratégie migratoire nationale, qui définira une feuille de route d'une gestion efficace des migrations dans le pays en mettant sur pied des politiques de protection des migrants et de leurs droits fondamentaux, et permettra d'orienter

la mise en œuvre des objectifs et des principes du Pacte mondial sur les migrations.

Robinson Sathekge (Afrique du Sud) a présenté les conclusions d'enquêtes en ligne réalisées par Statistics South Africa²¹, le bureau sud-africain de la statistique, afin de mesurer les effets de la COVID-19 sur les personnes. Le troisième volet de ces enquêtes a mis plus spécifiquement l'accent sur les conséquences de la pandémie pour les migrants et le secteur de l'éducation, ainsi que sur les moyens concrets de venir en aide aux migrants. Ces enquêtes ont révélé que les migrants étaient plus vulnérables que les non-migrants, et qu'ils présentaient un taux de chômage plus élevé.

Dans l'assistance, la représentante de la **Suisse** a affirmé que les villes avaient besoin de données fiables sur la population vivant réellement dans leurs limites si elles voulaient prendre des mesures ciblées et inclusives de lutte contre la COVID-19, permettant de protéger les plus vulnérables, en particulier dans les zones à forte densité démographique. En République démocratique du Congo, un projet innovant soutenu par l'OIM en partenariat avec la Flowminder Foundation utilise des données de téléphonie mobile anonymisées pour déterminer les schémas de mobilité des personnes et aider les pouvoirs publics à élaborer des plans de réponse à la pandémie. Ce projet sera transposé et reproduit dans d'autres pays en développement.

Pendant le troisième panel, **Pauline Tamesis** (Nations Unies) a déclaré que de nombreux migrants ayant quitté la Thaïlande pour retourner au Cambodge étaient exposés à des risques de pauvreté plus importants s'ils ne parvenaient pas à réintégrer leur communauté d'origine.

Dans l'assistance, le représentant du **Bangladesh** a lui aussi exprimé ses préoccupations concernant la réintégration durable des migrants de retour ainsi que leurs moyens de subsistance. Le gouvernement bangladais a attribué des financements et mis en œuvre plusieurs programmes de soutien à la réintégration des migrants.

²¹ Voir le site Web de Statistics South Africa. Disponible à www.statssa.gov.za/.

Le représentant de l'**Irlande** a ajouté que son pays avait décidé de renouveler automatiquement les permis d'immigration afin que les migrants ne perdent pas leur statut pendant la pandémie et continuent à bénéficier des droits octroyés par ce statut. Cela a contribué à garantir les droits des migrants en situation de vulnérabilité particulière.

Le représentant de l'**Algérie** a évoqué les cadres juridiques adoptés par son pays afin d'élargir et d'institutionnaliser les voies de régularisation des migrants. Des mesures doivent être prises pour lutter contre la traite d'êtres humains, appliquer les accords internationaux existants à ce sujet et rédiger de nouveaux accords bilatéraux. Quel que soit leur statut, les migrants en Algérie ont accès gratuitement à la santé et peuvent occuper certains emplois. Les mesures prises en réponse à la pandémie de COVID-19 prévoient notamment une assistance au rapatriement volontaire des migrants résidant en Algérie ainsi qu'une disposition spéciale de validation automatique des visas arrivés à expiration, qui permet aux migrants concernés de bénéficier des mêmes avantages que les ressortissants du pays, en particulier des congés payés exceptionnels et l'accès aux services de santé. Aidé par le Croissant-Rouge algérien, le gouvernement a offert aux migrants vulnérables en situation irrégulière, et en particulier aux femmes et aux enfants, des abris, des denrées alimentaires et un accès gratuit aux soins de santé. Il a également suspendu les rapatriements pour la durée de la crise sanitaire et a permis aux migrants d'accéder aux services financiers de l'OIM.

La représentante de la **Colombie** a expliqué que son gouvernement avait intégré les migrants à sa réponse à la pandémie, en leur accordant l'accès aux services de santé quelle que soit leur nationalité. Il a également adapté les programmes de coopération destinés aux migrants, en accordant une attention particulière aux populations les plus vulnérables, en ciblant les régions présentant le plus grand nombre de migrants et en renforçant les échanges d'informations. En outre, il a mis sur pied un plan de réponse spécifique pour les réfugiés et les migrants vénézuéliens²² afin de mieux faire connaître les difficultés

²² Voir le plan régional 2020 d'aide aux réfugiés et aux migrants originaires de la République bolivarienne du Venezuela (mai 2020). Disponible à https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/76211_0.pdf.

auxquelles ils sont confrontés et de garantir une réponse régionale et multilatérale à cette crise.

La représentante du **Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies** a souligné les efforts déployés par l'Espagne en réponse à la pandémie et à la vulnérabilité des migrants. Le gouvernement espagnol a en effet promulgué un décret garantissant des permis de travail et de séjour pour les travailleurs étrangers du secteur agricole. Ce décret prévoit que les permis de travail et de résidence d'une durée de deux ans renouvelable pour les jeunes migrants travaillant dans ce secteur.

Le représentant de la **FAO** a évoqué les risques propres aux travailleurs agricoles migrants pendant la pandémie, leurs contrats de travail, souvent informels ou occasionnels, accentuant leur vulnérabilité à l'exploitation, à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire. Bien souvent, lorsqu'ils sont en situation irrégulière ou informelle, ces travailleurs n'ont pas accès aux soins de santé ni à la protection sociale.

La représentante du **Sri Lanka** a déclaré que son gouvernement avait tenté de répondre aux besoins des migrants vulnérables, par exemple en créant un portail en ligne de contact²³ destiné à recueillir des données empiriques sur leurs besoins immédiats, à fournir des conseils et des informations, ainsi qu'à assurer une aide en cas d'urgence. Le pays a débloqué des fonds afin de répondre aux besoins essentiels des migrants vulnérables ; il a organisé le transport par avion de rations sèches vers certaines destinations, a fourni des abris et des logements temporaires, et a trouvé des emplois de substitution à ceux qui avaient perdu leur travail pendant la pandémie. La question de la lutte contre les vulnérabilités des migrants englobe plusieurs éléments importants, notamment accorder la priorité à la santé des travailleurs migrants dans le cadre des plans de réponse nationaux, faciliter les mesures et pratiques d'aide temporaire, donner réparation aux travailleurs migrants, renforcer la coopération entre les organismes aux échelons national, régional et international, ou encore trouver des solutions pertinentes en matière de renforcement des compétences et de réémigration.

²³ Contact Sri Lanka, www.contactsrilanka.mfa.gov.lk/.

La représentante de l'**Office des Nations Unies contre la drogue et le crime** (ONUDC) a mis en exergue les répercussions de la pandémie sur la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants, deux pratiques de plus en plus fréquemment adoptées par des migrants et des personnes vulnérables. L'ONUDC recommande d'intensifier la collecte et l'analyse de données ventilées, afin de contribuer à définir les risques et les obstacles auxquels sont confrontés les différents groupes. Il recommande également d'assurer un suivi continu des réponses à la pandémie, pour garantir leur adaptation rapide à l'apparition de nouvelles tendances et vulnérabilités, de renforcer les efforts de sensibilisation du grand public à la traite d'êtres humains et aux risques qu'elle présente, d'améliorer la coopération intergouvernementale aux échelons régional et international en matière d'enquête et de poursuites relatives à la traite d'êtres humains et au trafic illicite de migrants, ainsi que d'accorder la priorité à la protection des moyens de subsistance des personnes les plus à risque de traite ou d'exploitation, en particulier les personnes travaillant dans le secteur informel, celles qui se trouvent dans des situations professionnelles à risque, celles dont le permis de séjour dépend de l'emploi ou encore celles qui vivent avec leur employeur.

Le représentant du **Brésil** a appelé de ses vœux l'augmentation des échanges d'informations entre les autorités sanitaires de pays voisins, la coopération technique entre les hôpitaux et le personnel de santé de ces pays, ainsi que la prise de mesures à l'échelle régionale pour rapatrier les migrants, fournir des traitements médicaux et agir de façon coordonnée dans le domaine sanitaire.

Le représentant du **Niger** a déclaré que son gouvernement avait mis en place des centres de transit pour les mineurs non accompagnés et adopté une stratégie de lutte contre la migration des enfants à risque conformément au Cadre de politique migratoire pour l'Afrique révisé et plan d'action (2018-2030) de l'Union africaine²⁴. Il a mis en œuvre des lois pour répondre aux vulnérabilités des mineurs non accompagnés, et notamment accordé les avantages de l'état civil et la nationalité nigérienne à tout enfant de parents inconnus.

²⁴ Union africaine, op. cit., note 7.

La représentante des **Pays-Bas**, évoquant les conséquences psychosociales de la pandémie pour les migrants, a expliqué que son gouvernement avait apporté une aide en matière de santé mentale en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et au Moyen-Orient, en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Étant donné que la pandémie a également accru la vulnérabilité des populations LGBTQ+, les mesures de réponse doivent intégrer des aspects de prise en compte des sexospécificités.

La représentante du **Monténégro** a déclaré que les migrants vulnérables devaient recevoir de l'aide pendant et après la pandémie. À cet effet, il convient d'ouvrir davantage de centres d'accueil des demandeurs d'asile et des personnes qui recherchent une protection, afin que les principes internationaux de non-refoulement soient préservés.

La représentante de **SOLIDAR** a évoqué une étude réalisée récemment par l'INSERM²⁵ sur la plus grande vulnérabilité des migrants et des populations à faible revenu face à la pandémie et a expliqué que les organisations membres de SOLIDAR, telles que la Ligue de l'enseignement, luttent contre ces facteurs de vulnérabilité, par exemple en mettant des centres de vacances à la disposition des personnes et des groupes de migrants, qui bénéficiaient ainsi d'un logement et pouvaient respecter les consignes de quarantaine et de distanciation physique.

Le représentant du **Maroc** a expliqué que son pays luttait contre la pandémie aux côtés d'autres pays d'Afrique. Il a ainsi lancé une initiative destinée à stimuler la réponse de 15 autres pays du continent à la pandémie. Cette initiative repose sur la solidarité, et adopte une démarche fondée sur les citoyens. Elle vise à limiter les conséquences socioéconomiques de la crise, à améliorer les systèmes de santé, à contribuer à fournir une aide financière et à soutenir les entreprises nationales qui fabriquent du

²⁵ Voir INSERM, Premiers résultats des enquêtes de santé publique de l'Inserm sur la Covid-19 : facteurs de risque individuels et sociaux, communiqué de presse, 9 octobre 2020. Disponible à <https://presse.inserm.fr/en/premiers-resultats-des-enquetes-de-sante-publique-de-linserm-sur-la-covid-19-facteurs-de-risque-individuels-et-sociaux/41032/>.

matériel sanitaire et des équipements de protection. Le Royaume a également proposé d'accueillir le Centre africain de prévention et de contrôle des maladies.

Recommandations

- Les gouvernements et les autres parties prenantes doivent veiller à ce que les politiques mises sur pied pour garantir les droits des migrants pendant la pandémie et lors du relèvement tiennent compte des besoins des migrants exposés à des risques particuliers, tels que les enfants, les femmes, les victimes de la traite et les migrants en situation irrégulière.
- L'élaboration de politiques pertinentes et efficaces nécessitant des données de qualité, les gouvernements et les autres parties prenantes doivent veiller à disposer des données et informations nécessaires sur les migrants particulièrement vulnérables, et avoir conscience du fait que, parfois, les personnes les plus vulnérables sont les moins susceptibles de participer aux enquêtes ou ne sont pas prises en considération lors des évaluations des besoins.
- Les États sont invités à envisager l'adoption de pratiques exemplaires d'extension ou de renouvellement des visas des migrants durant la pandémie de COVID-19. En reconnaissance du principe que personne n'est à l'abri tant que tous ne le sont pas, ils doivent aussi garantir l'accessibilité des services de santé et de protection sociale aux migrants en situation irrégulière.
- Les gouvernements et les autres parties prenantes sont également invités à étudier des moyens de réponse aux besoins à long terme des migrants en situation de vulnérabilité, en particulier lors des efforts de relèvement.

5. Limiter les répercussions des difficultés économiques pour les travailleurs migrants et les migrants de retour

Vue d'ensemble

Comme l'ont relevé les participants, des centaines de milliers, voire des millions de migrants ont perdu leur emploi ou ont subi des baisses considérables de revenu dans leur pays de destination au cours de la pandémie. Si beaucoup d'entre eux ont pu retourner dans leur pays d'origine, d'autres n'ont pas assez de ressources, que ce soit pour rentrer ou pour survivre sans emploi dans leur pays de destination. Les participants ont fourni de nombreux exemples d'aide destinée à limiter les répercussions de la pandémie et proposée aux migrants de retour, mais aussi à ceux qui sont restés.

Certains pays de destination, tels que le Portugal ou l'Équateur, ont pris des mesures pour leur apporter une aide directe. Le gouvernement portugais a ainsi publié un décret indiquant que tous les immigrants et demandeurs d'asile en attente d'un permis de séjour seraient considérés comme ayant régularisé leur statut. Cela leur a ouvert le droit aux mêmes prestations sociales que les citoyens portugais, et leur a permis d'accéder gratuitement aux traitements contre la COVID-19. L'Équateur, pour sa part, a prolongé la date limite de toutes les procédures migratoires afin que les migrants ne perdent pas leur statut, et a continué à fournir des visas humanitaires pour les Vénézuéliens. De nombreux gouvernements ont présenté les mesures qu'ils avaient prises pour faciliter le retour des travailleurs migrants et le rôle vital de leurs représentations consulaires à l'étranger.

Discussions

Des remarques sur les difficultés économiques des migrants et des migrants de retour ont été formulées lors de plusieurs sessions en panel. **Sarah Arriola** (Philippines) a ainsi expliqué que les travailleurs migrants rapatriés aux Philippines ont été les premiers à être ramenés chez eux par le gouvernement avec un équipement de protection individuelle. Certains de ces travailleurs se sont retrouvés bloqués dans les pays qui ne possédaient pas d'ambassade ou de liaisons aériennes commerciales. Les paquebots de croisière, sur lesquels travaillent de nombreux Philippins, ont été durement touchés par le coronavirus. Le gouvernement a déployé d'importants efforts pour ramener ces migrants chez eux, et a ainsi rapatrié 17 000 marins travaillant sur plus de 100 paquebots. Au total, 200 000 Philippins ont été rapatriés de l'étranger par les pouvoirs publics. Tous les migrants de retour ont été soumis à une quarantaine et à un test, les repas et les tests leur étant fournis gratuitement. Le gouvernement a également financé le transport des migrants de retour vers leur communauté d'origine. Il a également œuvré avec les autorités locales pour soutenir leur réintégration, en accordant des financements aux petites entreprises créées par des migrants de retour, des bourses d'études et une aide en espèces, mais aussi en organisant des programmes de renforcement des compétences financières. Les migrants sont également formés à la recherche des cas contacts, ce qui renforce leurs connaissances et leurs compétences.

Ahmed M. Saleheen (Bangladesh) a décrit les mesures prises par son gouvernement en faveur du retour des migrants. Les bureaux consulaires du pays ont aidé au transfert d'espèces vers les travailleurs migrants de retour. Une plateforme en ligne a été lancée pour fournir des informations aux migrants de retour et leur permettre de participer aux programmes d'aide sociale. Une assistance en espèces a été fournie aux familles de migrants décédés. Le gouvernement a également débloqué des crédits pour soutenir la réintégration des migrants de retour, a consenti des prêts à taux d'intérêt faible à ces derniers et a assuré un suivi du bien-être de tous les migrants de travail. Il a organisé des formations pour les migrants de retour, a mis sur pied une base de données des travailleurs migrants rentrés au Bangladesh et a créé un centre d'aide à la réintégration.

Dans l'assistance, la représentante du **Guatemala** a indiqué que 21 000 migrants guatémaltèques avaient été rapatriés. Le ministère de la Santé a veillé au respect des protocoles sanitaires dans les centres d'hébergement des migrants de retour, plaçant ces derniers en observation pendant un maximum de dix jours et leur assurant de la nourriture, des vêtements, l'accès à une eau potable saine et une assistance pour la suite de leur voyage jusqu'à leur communauté. Les agents consulaires du pays sont venus en aide à 1 000 Guatémaltèques atteints par la COVID-19 aux États-Unis, et ont facilité le rapatriement de la dépouille de plus de 200 migrants qui y étaient décédés. Le ministère des Affaires étrangères a aidé ses ressortissants à trouver des débouchés professionnels à l'étranger et a contribué au coût des billets d'avion, permettant ainsi à 8 000 Guatémaltèques de trouver des emplois dans des secteurs tels que l'agriculture, le bâtiment et le tourisme, notamment au Canada.

Bettina Etter (Suisse) a évoqué une initiative commune de la Suisse et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord destinée à garantir le maintien des envois de fonds pendant la pandémie, l'appel à l'action « Remittances in Crisis: How to Keep them Flowing ». Cette initiative, fruit d'un travail multilatéral incluant l'OIM, visait en premier lieu à sensibiliser le public aux effets potentiellement dévastateurs de la baisse des envois de fonds pour les migrants et leur famille, ainsi qu'aux menaces que cette situation faisait peser sur la stabilité économique de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire. En faisant retomber, ou s'enfoncer, davantage de personnes dans la pauvreté, la chute des transferts de fonds compromet également la réalisation des ODD. Différents acteurs doivent prendre des mesures pour limiter les répercussions de cette baisse ou pour maintenir les flux d'envois de fonds, par exemple en classant les prestataires d'envois de fonds parmi les services essentiels, en encourageant l'éducation et les compétences financières parmi les migrants, en suspendant, en annulant ou en réduisant les frais de transaction, et en garantissant la santé financière des prestataires de services d'envoi de fonds.

Pauline Tamesis (Nations Unies) a ajouté que, avant la pandémie, les envois de fonds faisaient vivre des millions de foyers au Cambodge. Elle recommande d'améliorer l'inclusion

et les compétences financières des migrants afin d'orienter les personnes non clientes de banques vers le secteur bancaire formel, de réformer les cadres légaux et réglementaires afin d'accroître la transparence et la concurrence au sein du marché des transferts de fonds, ainsi que d'appliquer des technologies numériques pour améliorer la rapidité, l'efficacité et la rentabilité des systèmes de paiement.

Viorica Dumbraveanu (République de Moldova) a décrit les mesures prises par le gouvernement de son pays pour limiter les conséquences économiques de la pandémie sur les migrants de retour ; il leur a notamment accordé une allocation mensuelle de chômage et a élargi leur accès aux services sociaux. Il a également mis au point, avec l'aide de l'OIM, une méthode de validation et de certification des compétences informelles acquises par les migrants à l'étranger.

Felipe Muñoz (Banque interaméricaine de développement) a fait remarquer que 24 millions d'emplois avaient été perdus entre février et juin 2020, et que le chômage était plus important chez les migrants. Il a indiqué que la Banque travaillait avec les États pour fournir des permis de travail à ces derniers et régulariser leur statut, pour aider les agences d'emploi à faire coïncider l'offre et la demande de main-d'œuvre, ainsi que pour mettre au point des moyens de certifier les qualifications obtenues à l'étranger par les migrants de retour. Elle a ainsi lancé un projet²⁶ commun avec le gouvernement équatorien destiné à améliorer les services sociaux du pays dans le cadre de l'initiative de la Banque relative à la migration.

Dans l'assistance, la représentante de l'**Équateur** a déclaré que son pays avait négocié avec les institutions bancaires pour faciliter l'envoi et la réception des transferts de fonds. Ces négociations ont été menées dans le cadre de l'appel à l'action lancé par la Suisse et le RoyaumeUni et visant à réduire les frais de transaction liés à ces transferts à moins de 3 % à l'horizon 2030. Dans le même temps, le

²⁶ Voir Banque interaméricaine de développement, IDB approves project to improve social services in Ecuador, communiqué de presse, 27 novembre 2019. Disponible à www.iadb.org/en/news/idb-approves-project-improve-social-services-ecuador.

gouvernement équatorien s'est mis en rapport avec les chambres de commerce, les sociétés financières et les établissements bancaires privés et a évoqué l'utilisation des programmes de rapatriements de fonds pour encourager le développement et la participation des migrants.

Le représentant de l'**Afghanistan** a indiqué qu'il fallait prêter une plus grande attention à des questions telles que la stabilisation des régimes de mobilité et des flux de rapatriements de fonds afin de stimuler le développement durable, la valorisation du capital humain et des conditions de travail décentes pour les migrants, l'interdiction des retours volontaires et l'aide aux retours volontaires en toute sécurité, ou encore l'intensification des efforts de réintégration. Il a également souligné la nécessité de passer d'un modèle d'aide à une autonomie dans le domaine de la gouvernance des migrations et des efforts de réponse et de relèvement de la pandémie. Tous ces enjeux ont été intégrés au plan national 2021-2025 pour la paix et le développement en Afghanistan²⁷.

La représentante du **Sri Lanka** a affirmé que son gouvernement avait débloqué des financements d'urgence pour aider les migrants rapatriés à satisfaire leurs besoins essentiels.

Rui Macieira (Portugal) a évoqué plusieurs programmes lancés par le pays pour contribuer à limiter les répercussions de la crise pour les migrants, notamment la fourniture de l'accès à des soins de santé gratuits aux migrants, accompagnés de services de traduction, l'octroi de droits de résidence temporaire à tous les migrants et demandeurs d'asile ayant déposé une demande de régularisation, et la mise en place d'une nouvelle plateforme en ligne pour le renouvellement des permis de séjour.

Christian Wolff (Alliance ACT) a fait remarquer que de nombreux États avaient libéré les migrants des centres de détention, régularisé les migrants dépourvus de documents (dans

²⁷ Ministère des Finances, Afghanistan National Peace and Development Plan II (ANPDF II) 2021 to 2025: Forging our Transformation (Afghanistan). Disponible à <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/ANPDF%20II-%20Final%20Version-English.pdf>.

certaines conditions), facilité l'accès à la santé et octroyé aux migrants, quel que soit leur statut, des allocations de chômage et d'autres formes d'aide.

Dans l'assistance, la délégation d'**ADEPT** a souligné la nécessité de faire appel aux diasporas pour contribuer à limiter les effets négatifs de la pandémie. Les pays d'origine doivent mettre sur pied des politiques de soutien, qui favorisent les investissements et l'entrepreneuriat de la diaspora, et les pays d'accueil doivent déployer davantage d'efforts pour aider les migrants et les communautés de la diaspora à renforcer les capacités des migrants, afin que ces derniers puissent faire bénéficier de leurs compétences les communautés d'accueil comme celles d'origine.

Le représentant de l'**Irlande** a lui aussi mis en exergue l'importance de la mobilisation des communautés de la diaspora. L'engagement du gouvernement irlandais en faveur des politiques de la diaspora s'est traduit par la création du poste de ministre d'État pour l'Aide publique au développement et la Diaspora, dans l'optique de tirer un meilleur parti de la contribution de la diaspora et de répondre à ces besoins. De plus, en Irlande, les migrants bénéficient d'un accès égal à la santé et à l'aide sociale (y compris aux allocations sociales, quel que soit leur statut), les documents d'immigration sont renouvelés automatiquement pour éviter toute perte de statut, et les migrants sont au cœur des politiques de réponse et de relèvement de la pandémie.

Le représentant du **Niger** a à son tour souligné l'importance de la diaspora pour les communautés d'origine. Afin de tirer parti des avantages de la diaspora tout en apportant une réponse à ses besoins, le gouvernement nigérien a élaboré une politique nationale de la migration pour la période 2020-2035. Ce document vise à faciliter la migration et la mobilité humaine d'une façon responsable et ordonnée, mais aussi à veiller à ce que la diaspora et les communautés locales bénéficient de ce phénomène, en restructurant les activités et les fonds d'investissement pour la diaspora, en concluant des partenariats avec les banques locales et les banques d'investissement pour venir en aide à la diaspora, et en rassemblant des données sur la diaspora afin de mieux cerner ses besoins.

Le représentant de la **République islamique d'Iran** a déclaré que son pays avait pris des mesures pour garantir la protection des migrants, par exemple en leur assurant une couverture sanitaire universelle et des services de santé, notamment de test, de traitement et d'hospitalisation.

Le représentant du **Qatar** a réaffirmé la nécessité d'élaborer des réponses coordonnées, visant tous les segments de la société et assurant un accès universel à l'information, à la santé, à l'aide sociale et psychologique, ainsi qu'à d'autres mesures de protection. Afin de protéger les travailleurs migrants, le gouvernement qatari a notamment accordé aux travailleurs domestiques (en majorité des migrantes) un accès gratuit et égal aux soins de santé, quel que soit leur statut ; il a mis sur pied une campagne de communication par SMS adressée aux travailleurs domestiques et à leurs employeurs (les messages, traduits en treize langues en coordination avec les pays d'origine, fournissent des informations actuelles) ; il a fourni gratuitement des solutions de transport à ceux qui souhaitaient rentrer dans leur pays ; il a mis sur pied des abris de qualité aux travailleurs expatriés vulnérables ; il a garanti le versement du salaire et d'une aide financière aux travailleurs expatriés ayant subi des retards ou des rétentions de salaire ; et a fourni aux travailleurs en quarantaine un accès en ligne à des services d'aide psychologique professionnelle en dix langues.

Recommandations

- Les gouvernements et les autres parties prenantes sont invités à étudier des moyens d'assurer la bonne réintégration des migrants de retour dans leur communauté, notamment une assistance immédiate en espèces, des services d'orientation professionnelle, une aide à la reconstitution des moyens de subsistance par la formation, un accès aux capitaux pour la création de petites entreprises, ainsi que l'accès aux services de santé et de protection sociale.
- Les gouvernements et les autres parties prenantes, en particulier du secteur privé, doivent rechercher des moyens de réduire le coût des rapatriements de fonds, notamment

en qualifiant les services de transferts de fonds de services essentiels, en réduisant les frais (même à titre temporaire, pour la durée de la pandémie), en encourageant les compétences financières et l'inclusion au sein des migrants, et en mettant en place des technologies numériques afin d'accroître la vitesse et la transparence des transferts.

6. Renforcer la réponse à la COVID-19 et la collaboration dans le cadre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ainsi que des Objectifs de développement durable

Vue d'ensemble

L'IDM a clairement mis en évidence la nécessité de renforcer la coopération internationale entre les pays d'origine, de transit et de destination compte tenu des défis considérables auxquels les migrants et les gouvernements sont confrontés du fait de la pandémie de COVID-19. Le Pacte mondial sur les migrations fournit un cadre favorisant des mesures inclusives de préparation, de prévention, de réponse et de relèvement à l'égard de la COVID-19. Ces mesures, qui permettent de protéger les droits des migrants et de tirer parti des contributions positives de ces derniers au développement durable, peuvent être adoptées par tous les pays du monde, et le sont effectivement. Comme l'a fait remarquer le représentant de l'Union européenne, la coopération, par exemple dans le cadre du nouveau pacte européen sur la migration et l'asile, est le meilleur moyen de sauver des vies, de lutter contre les réseaux criminels qui profitent de la situation et d'encourager une bonne gestion des migrations.

Une session en panel complète était consacrée aux débats sur la mise en œuvre du Pacte dans le cadre de la réponse et du relèvement de la pandémie, ce qui a permis de repenser la mobilité humaine, et, à partir du Pacte mondial sur les migrations, d'œuvrer au renforcement de la protection des droits des migrants mais aussi de la collaboration dans le domaine de

la gestion des frontières. Le Pacte est ancré dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et aligné sur ses objectifs. Il délimite un cadre de prise en compte des besoins des migrants et définit des applications concrètes et des mesures de programmation afin de soutenir les migrants. Il peut donc servir de directive pour l'inclusion et le traitement des migrants dans les mesures de réponse et de relèvement de la pandémie.

La crise mondiale actuelle a montré que l'absence d'intégration des migrants ne fait qu'accentuer l'exclusion et la vulnérabilité de ceux-ci, mais provoque également un ralentissement de l'économie des pays d'origine comme de destination. Il est primordial d'encourager l'immigration en fournissant des papiers et en permettant l'accès aux services financiers ainsi qu'aux services de santé. De nombreux participants ont souligné la nécessité de nouvelles voies de migration sûres, qui sont au cœur des préoccupations du Pacte mondial.

Le Pacte mondial sur les migrations et les ODD se recourent à bien des égards. Ils partagent un même but de renforcement des efforts de protection des migrants, ainsi que d'un accès équitable aux services de santé pour tous les migrants. Ils insistent sur la nécessité d'aider les migrants en situation vulnérable, et plaident pour le respect de leurs droits dans tous les secteurs et pays. Ils mettent également l'accent sur certaines questions transversales, telles que les changements climatiques, la santé, le travail, l'égalité des sexes ou encore la jeunesse. Ils reposent sur la nécessité impérieuse du partage des responsabilités de la migration, y compris dans les situations difficiles causées par la pandémie.

Si les gouvernements ont besoin du Pacte mondial sur les migrations et des ODD pour renforcer la coopération internationale afin de relever les défis de la pandémie, les migrants et les communautés de la diaspora peuvent jouer un rôle important dans le renforcement du Pacte. Ils peuvent également contribuer à la réalisation des ODD en redynamisant le développement social et économique à l'issue de la crise. Les migrants et les diasporas doivent avoir la possibilité de mettre leurs compétences au service du développement économique et social de leurs communautés.

Discussions

Lors de leur exposé présenté au sixième panel, **Cécile Riallant** (OIM) et **David Khoudour** (PNUD) ont expliqué qu'une bonne gouvernance des migrations était un moyen extrêmement efficace de limiter les effets de la pandémie et d'aider les États à bâtir des communautés plus fortes et résilientes. À cet égard, le Pacte mondial sur les migrations pourrait orienter les efforts de réponse et de relèvement déployés par les pays, et contribuer à reconstituer l'incidence positive des migrations pour le développement. Ses 23 objectifs peuvent être directement appliqués. Personne ne doit être exclu des services nécessaires et fondamentaux, à plus forte raison pendant une pandémie. Des migrations bien gérées peuvent renforcer les voies légales de migration régulière, mais aussi lutter contre les vulnérabilités des migrants et les réduire. Conformément aux objectifs du Pacte mondial, des centres de ressources ont été mis en place pendant la pandémie afin de proposer une aide directe aux travailleurs migrants. Au Canada, les migrants ont accès au dépistage de la COVID-19 quels que soient leur statut et leur couverture d'assurance. En Grèce, la traduction des directives relatives à l'apprentissage en ligne a facilité l'inscription des enfants migrants et réfugiés dans le système scolaire. Le Pacte mondial propose donc non seulement un cadre, mais aussi des applications concrètes pour favoriser des migrations sûres, ordonnées et régulières, et constitue un soutien important aux progrès de la réalisation des ODD.

Mohammed Adjei Sowah (Ghana) a réaffirmé qu'il fallait garantir la sécurité des migrants, mais aussi travailler en étroite collaboration avec eux, compte tenu de leur contribution au développement, en particulier en milieu urbain. De fait, une attention croissante est portée au rôle des autorités municipales, enjeu souligné dans le Pacte mondial, dans l'élaboration de politiques qui protègent les migrants, mais aussi reconnaissent leur contribution au développement urbain et en tirent parti.

Mohamed Sadiki (Maroc) a évoqué les programmes migratoires existants, qui, pour certains, s'appuient sur des partenariats mondiaux et des accords bilatéraux renforçant les projets de la municipalité de Rabat et créant un contexte favorable à la cohésion

sociale et à une bonne intégration des migrants, conformément à l'approche associant l'ensemble de la société encouragée par le Pacte mondial. Les pouvoirs publics municipaux et nationaux, ainsi que la société civile, jouent un rôle de premier ordre dans l'exploitation de la contribution des migrants à tous les niveaux de la société. De même, il est essentiel de conclure des partenariats mondiaux avec des dirigeants urbains afin de réaliser des progrès.

Socorro Flores Liera (Mexique) a expliqué que son pays soutenait fortement le Pacte mondial sur les migrations, qui avait contribué à orienter les efforts de réponse et de relèvement de la pandémie. Conformément aux objectifs de ce dernier, le gouvernement mexicain a mis sur pied un mécanisme de suivi pour les plus de 100 mesures d'aide aux migrants prises durant la pandémie. Par exemple, des centres ont été créés pour les migrants contraints de vivre dans la rue, des centres temporaires ont été ouverts pour permettre aux migrants de respecter les règles de quarantaine et de se faire dépister, et des campagnes de sensibilisation aux droits des migrants ont été élaborées. Le Mexique a en outre mis en place des mécanismes d'autonomisation des migrants ; des emplois ont ainsi été proposés aux migrants et réfugiés professionnels de santé.

Rui Macieira (Portugal) a déclaré que l'application des valeurs et des objectifs du Pacte mondial sur les migrations avait permis à son pays d'accorder aux migrants l'accès gratuit aux soins de santé, de proposer des services de traduction pour améliorer leur accès aux services sociaux, d'accorder des permis de séjour temporaire aux migrants en attente de décision concernant leur statut, d'organiser des webinaires techniques pour améliorer l'accès à l'éducation, et de coopérer avec les pays d'origine pour aider les migrants souhaitant retourner dans ces derniers.

Christian Wolff (Alliance ACT) a convenu que la pandémie permettait de repenser la mobilité humaine et que le Pacte mondial sur les migrations constituait un outil important pour renforcer la coopération internationale en matière de migration. Le Pacte encourage plus précisément une amélioration des systèmes de gouvernance des migrations afin de protéger les droits des migrants. Cet appel a mené directement à la mise sur pied de pratiques destinées aux migrants en situation précaire pendant la

pandémie. Le Pacte mondial a donc servi de modèle à une réponse réussie et inclusive à la pandémie, à condition que les États soient prêts à le faire.

Pendant le sixième panel, de nombreux participants ont réaffirmé leur soutien au Pacte mondial sur les migrations. La représentante de la **Suède** a ainsi déclaré que son pays avait manifesté son soutien en apportant une contribution généreuse au travail de l'OIM destiné à répondre aux besoins immédiats durant la pandémie et à atteindre les objectifs stratégiques à long terme des programmes élaborés au titre du Pacte mondial sur les migrations. Il a ainsi participé à la dotation du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration, saluant l'attention accordée par ce dernier aux projets visant à limiter les conséquences de la pandémie pour les migrants. La Suède a pris le Pacte mondial pour référence lors de l'évaluation des bénéficiaires potentiels des subventions accordées par le ministère de la Justice aux projets liés à la migration, par exemple les financements octroyés pour l'élaboration et le lancement du réseau mondial de réflexion de l'OIM pour favoriser le recrutement éthique, qui s'appuie lui-même sur l'initiative phare de l'OIM, le système IRIS d'intégrité du recrutement international.

De même, le représentant de l'**Azerbaïdjan** a fait remarquer que le Pacte mondial sur les migrations définissait des principes directeurs et une vision de la migration internationale. Il est important de réguler les flux migratoires pendant et après le relèvement de la pandémie.

Le représentant de l'**Équateur** a lui aussi estimé que le Pacte mondial sur les migrations formait la base de l'action publique et constitue une feuille de route pour la gouvernance et la coordination des migrations. La politique équatorienne de mise en œuvre du Pacte mondial, dénommée *Agenda Nacional para la Igualdad de Movilidad Humana 2017-2021* (programme national pour l'égalité de la mobilité humaine), sous-tendra l'élaboration de politiques migratoires permettant à toutes les parties prenantes du pays de mettre en place des mécanismes de coordination et de prendre des mesures à tous les niveaux, en conformité avec le Pacte mondial, les engagements internationaux et les ODD.

La représentante du **Bangladesh** a invité la communauté internationale à considérer le Pacte mondial sur les migrations comme un appel mondial à bâtir une société inclusive et à adopter une vision tous azimuts, intégrant les orientations du Pacte à toutes les politiques migratoires aux échelons local, national, régional et international.

Le représentant de l'**Arménie** a ajouté que, pour que personne ne soit laissé pour compte, il fallait apporter une aide humanitaire à toutes les personnes dans le besoin, de façon égale et sans discrimination, quels que soient leur localisation et le statut politique du territoire dans lequel elles vivent. Les réponses aux grands mouvements de population doivent reposer sur les valeurs, communes à l'ensemble de l'humanité, d'un partage équitable des responsabilités, de l'absence de discrimination et de respect des droits de l'homme.

Le représentant de la **Turquie** a déclaré que, dans le cadre de la réponse et du relèvement de la pandémie, les objectifs et la feuille de route du Pacte mondial sur les migrations étaient plus pertinents que jamais. La Turquie a apporté une contribution significative à toutes les étapes de l'élaboration du Pacte, et est déterminée à le mettre en pratique et à en assurer la promotion dans le monde entier.

La représentante de **Save the Children** a expliqué que le Pacte mondial sur les migrations pouvait venir en aide aux enfants migrants de plusieurs façons au cours de la pandémie. En effet, il comprend notamment des recommandations dans le domaine de l'éducation, précisant que la planification scolaire doit tenir compte des enfants migrants et de leurs besoins. Cet élément est important du fait de l'incidence de la pandémie sur l'éducation. Le Pacte définit des moyens de soutenir les enfants migrants, ce qui répond au besoin d'une plus grande attention portée à la protection de l'enfance et à l'aide psychosociale face aux risques accrus de violence pendant cette crise. Enfin, il évoque des alternatives aux voies migratoires plus dangereuses que les enfants sont contraints d'emprunter du fait de la pandémie. Save the Children prévoit d'organiser des tables rondes en amont des examens régionaux afin de contribuer au traitement de ces questions et de faire participer les jeunes au dialogue.

Au cours des deux journées de discussions, d'autres voix ont exprimé un soutien important envers le Pacte mondial et les ODD. **Ahmed M. Saleheen** (Bangladesh) a ainsi expliqué que les mesures prises par le gouvernement bangladais en réponse aux besoins des migrants s'inscrivaient toutes dans le cadre du Pacte, notamment le renforcement d'une mobilité humaine sûre grâce à la transparence des marchés du travail, les efforts pour garantir un niveau de vie minimum et un environnement de travail sûr, ou encore l'encouragement de la transférabilité des prestations sociales et d'une plus grande reconnaissance des compétences des migrants.

Sarah Arriola (Philippines) a déclaré que son gouvernement était déterminé à mettre en œuvre le Pacte mondial sur les migrations, dont les principales dispositions se retrouvaient dans les plans de développement du pays pour la période 2017-2022 (par exemple mise en place de protocoles de données, couverture sanitaire et sécurité sociale, inclusion financière des migrants, soutien aux migrants de retour). L'aide internationale reçue par les Philippines pour le rapatriement des migrants philippins a constitué une première forme de concrétisation du Pacte. Les partenariats conclus dans le cadre du Pacte et d'accords bilatéraux ont porté leurs fruits pendant la pandémie : ils ont facilité les rapatriements, fourni une aide financière et permis la délivrance de permis de séjour temporaire à un moment où le pays devait ramener et réintégrer ses ressortissants.

Cláudia Pereira (Portugal), rappelant que le Portugal était un fervent défenseur du Pacte mondial sur les migrations, a déclaré que le travail mené par le pays avec les migrants se fondait sur les ODD, et en particulier l'ODD 10.7. Ses politiques destinées à répondre aux besoins des migrants touchés par la pandémie reposent sur le principe que personne n'est à l'abri tant que tous ne le sont pas, et accordent aux immigrants les mêmes droits sociaux que les citoyens portugais pour ce qui est de réduire les effets de la crise.

Dans l'assistance, le représentant du **Niger** a affirmé que son gouvernement avait pris, pendant la pandémie de COVID-19, un grand nombre de mesures conformes au Pacte mondial sur

les migrations, notamment des mesures s'adressant à tous sans distinction et apportant une réponse aux besoins des migrants particulièrement vulnérables.

Le représentant de la **Libye** a invité toutes les parties prenantes à rassembler les différentes initiatives lancées dans le domaine de la migration, telles que le Pacte mondial sur les migrations et le Pacte mondial sur les réfugiés, au sein d'un plan d'action unifié axé sur les ODD.

Le représentant de l'**Équateur** a souligné l'importance du Pacte mondial sur les migrations, en particulier compte tenu des difficultés causées par la pandémie de COVID-19 et la nécessité d'intégrer les migrants aux plans de développement afin d'atteindre les ODD.

La représentante du **Guatemala** a réaffirmé l'importance pour les États d'œuvrer ensemble au relèvement économique de la pandémie et à la réalisation des ODD.

Le représentant de l'**Afghanistan** a déclaré que le gouvernement afghan était déterminé à mettre en œuvre le Pacte mondial sur les migrations. La réponse de la communauté internationale aux migrations mixtes et à l'engagement envers des migrations sûres et maîtrisées doit être étudiée au regard du risque d'annulation des progrès réalisés en matière de développement ; ce risque nécessite une réponse plurisectorielle, et notamment dans le domaine de la gouvernance des migrations. Les États doivent en outre renforcer leur engagement en faveur du principe que personne ne doit être laissé pour compte, en particulier les migrants en situation de vulnérabilité.

La représentante de **Global Policy Insights** a souligné l'importance des partenariats pour une approche inclusive et concertée de la migration.

La représentante du **Sri Lanka** a déclaré qu'une approche plurisectorielle globale rassemblant les pouvoirs publics, les organisations humanitaires internationales, le secteur privé (y compris les cabinets de recrutement et les employeurs) et la société

civile était nécessaire pour apporter des solutions aussi pratiques que durables. Ces efforts collectifs doivent s'appuyer sur le Pacte mondial sur les migrations et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La pandémie a mis en exergue la nécessité d'une coordination étroite entre les partenaires nationaux et internationaux. La représentante invite l'OIM, l'OMS et l'OIT à travailler en étroite coopération avec les instances consultatives régionales sur la migration afin de répondre aux défis immédiats et à long terme relatifs à la migration de la main-d'œuvre pendant la pandémie.

Enfin, dans sa déclaration, le représentant du **Japon** a rendu hommage à tous les agents de l'OIM qui travaillent tous les jours à l'initiative du Directeur général visant à faire en sorte que le personnel reste à son poste pour s'acquitter de sa mission (« stay and deliver initiative »). Les migrations sont à la base des activités économiques du monde ; les mesures de réponse et de relèvement de la pandémie doivent dès lors être elles aussi prises à l'échelle mondiale.

Recommandations

Les gouvernements et les autres parties prenantes doivent poursuivre leurs efforts de soutien au Pacte mondial sur les migrations durant la pandémie et le relèvement qui s'ensuivra. Le fait qu'autant de pays aient réaffirmé leur engagement envers le Pacte au cours de cette pandémie mondiale, alors que la plupart d'entre eux ont imposé des restrictions à la mobilité, est un indice du rôle majeur qu'il jouera dans le travail de relèvement.

Les gouvernements et les autres parties prenantes doivent poursuivre leurs efforts en vue de la réalisation des ODD, et en particulier des cibles relatives à la migration. L'affirmation par les participants du rôle clé de la mobilité dans le relèvement est associée à un engagement envers les ODD afin de faire progresser la situation durant cette période de crise mondiale. En particulier, les États sont invités à intégrer la migration à leurs plans de développement.

L'OIM a un rôle de tout premier plan à jouer, aux côtés de ses partenaires étatiques et non étatiques, dans le rétablissement de la mobilité à l'issue de la pandémie. En favorisant le partage de pratiques exemplaires lors d'événements tels que le Dialogue international sur la migration et en proposant des conseils techniques aux gouvernements et aux autres parties prenantes, l'OIM a toujours constitué un soutien majeur de la coopération mondiale dans le domaine de la gestion des migrations, au bénéfice de toutes les parties intéressées, des migrants eux-mêmes aux pays d'origine, de transit et de destination. Ce rôle gagnera sans doute encore en importance dans le cadre de la réponse internationale au choc de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'au relèvement de celui-ci.

Conclusions

À court terme, la pandémie implique de nombreux défis pour la mobilité humaine, et notamment des menaces pour la santé et les moyens de subsistance, des pertes d'emploi, de rapatriements de fonds et du statut d'immigrant, ou encore la discrimination et la perte de salaire et d'avantages sociaux. Néanmoins, les efforts de réponse à la pandémie ont fait émerger de nouvelles perspectives d'optimisation de la gouvernance des migrations, avec davantage de possibilités d'efforts de coopération afin de bâtir des sociétés plus résilientes, au bénéfice de tous. Les conclusions du Dialogue international sur la migration sont notamment les suivantes :

- La pandémie nécessite une coopération de l'ensemble des pays et des parties prenantes.
- Les efforts de renforcement de la coopération internationale doivent s'appuyer sur les cadres existants, tels que le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et les ODD, afin de faire progresser la concrétisation des objectifs fixés et des engagements pris, qui sont essentiels à la pérennité du relèvement.
- Le relèvement repose sur l'expansion des voies de migration légale et la reconnaissance des compétences et des certifications.
- Il faut lutter contre les vulnérabilités de certaines populations de migrants, notamment les femmes, enfants et les jeunes, mais aussi les victimes du trafic illicite et de la traite d'êtres humains.
- Les migrants, et notamment les femmes, ainsi que les communautés de la diaspora doivent jouer un rôle de premier ordre dans le relèvement.

- La lutte contre la xénophobie est essentielle au relèvement de la pandémie ; elle doit donc être au cœur des efforts de relèvement économique et social.

RECOMMANDATIONS SUR LA VOIE À SUIVRE

La mobilité, élément clé du relèvement

Le relèvement mondial de la pandémie nécessite le rétablissement de la mobilité. Les femmes ont un rôle essentiel à jouer dans les efforts de relèvement. Les efforts de réponse à la pandémie doivent intégrer des politiques ciblées, permettant aux migrantes d'être de véritables agents du changement, au profit d'un relèvement complet et inclusif, en prenant plusieurs mesures :

- améliorer les possibilités de formation pour les femmes et les filles ;
- permettre aux migrantes de participer à l'élaboration des politiques concernant les questions qui ont une incidence sur leur vie ;
- reconnaître le rôle essentiel que les migrants et les membres de la diaspora, et en particulier les femmes et les jeunes, jouent en tant qu'agents du changement ; et
- fournir aux migrants des possibilités d'élaborer des réponses créatives à la pandémie en vue du relèvement à long terme, notamment grâce aux innovations et aux technologies numériques.

Modifier le discours et lutter contre la xénophobie et la discrimination

La pandémie a aggravé les discriminations et la xénophobie à l'encontre des migrants. La majorité des intervenants ont reconnu l'accroissement de ces deux phénomènes et ont salué les efforts déployés par certains États (épaulés par l'OIM) pour faire évoluer le discours sur les migrants et la migration dans un sens positif, en faisant entendre plusieurs voix. Ils ont également recommandé plusieurs mesures :

- souligner que les migrants doivent être intégrés aux efforts de relèvement à l'issue de la pandémie, car ils en sont des éléments clés ;
- reconnaître que les migrants enrichissent les sociétés qu'ils rejoignent et contribuent au développement économique de leur pays d'origine, mais aussi de destination ;
- tenir compte des différences de défis et de besoins entre les villes à faible revenu et les villes à revenu élevé, et prendre en considération les besoins régionaux et municipaux dans les politiques nationales ;
- mettre en place des systèmes de santé locaux soucieux des migrants, qui aident ces derniers à répondre à leurs besoins sanitaires, mais soutiennent également la communauté au sens large, grâce à l'inclusion des migrants dans ces systèmes ;
- reconnaître la contribution spécifique des jeunes migrants à la lutte contre les informations erronées sur la migration ; et
- mobiliser la presse dans le domaine de la perception des migrants, et lutter avec les migrants contre les informations erronées.

Protéger les migrants exposés

De nombreux participants ont évoqué la nécessité de protéger les migrants exposés à des risques pendant la pandémie. Le rapatriement est une forme de protection, mais il existe d'autres moyens de protéger, qui n'ont pas été mis en œuvre par tous les États. À l'avenir, il sera nécessaire de renforcer la protection des migrants exposés à des risques accrus. Il faudra ainsi prendre notamment les mesures suivantes :

- garantir un accès non discriminatoire à la santé, en particulier pour les migrantes ;
- accroître la protection des travailleurs domestiques migrants et des migrants travaillant dans le domaine de la santé, et réglementer davantage ces secteurs ;
- augmenter les possibilités de signaler la violence domestique et d'agir contre celle-ci ;
- travailler avec les forces de l'ordre pour empêcher les trafiquants d'exploiter les migrants rendus vulnérables par la pandémie ;
- mettre en place des voies régionales et internationales pour permettre aux migrantes, et en particulier aux jeunes migrantes, de mettre leurs efforts et leurs compétences au service du relèvement économique mondial ; et
- compte tenu de la vulnérabilité accrue des enfants durant la pandémie, du fait de l'insécurité alimentaire, de la baisse du niveau de vie, de l'augmentation du risque de mauvais traitements et de l'accès limité à l'éducation, travailler en priorité pour réduire les dommages et permettre aux enfants de grandir et de se réaliser pleinement.

Limiter les répercussions des difficultés économiques pour les travailleurs migrants et les migrants de retour

Il ne fait pas de doute que la pandémie est à l'origine de difficultés considérables pour les travailleurs migrants et leur entourage. Les participants ont suggéré la prise de plusieurs mesures afin de réduire ces difficultés :

- renforcer la coopération internationale entre les pays d'origine et de destination pour secourir les travailleurs migrants en situation difficile et soutenir leur rapatriement si nécessaire ;
- tirer des leçons des efforts déployés par les gouvernements pour soutenir les migrants de retour dans l'immédiat et dans le cadre du relèvement à plus long terme ;
- œuvrer, avec les communautés de la diaspora, à la mobilisation du soutien en faveur des migrants restés dans leur pays de destination ainsi que de ceux qui sont retournés dans leur pays d'origine, dans la mesure où le soutien de la diaspora (conseils et communication, investissements, transferts de fonds et autres formes d'aide financière) constitue une ressource essentielle ; et
- préserver les contributions économiques des migrants et des communautés de la diaspora pendant et après la pandémie grâce à des politiques ciblées, visant notamment à :
 - réduire les coûts des rapatriements de fonds,
 - mettre sur pied des programmes de formation aux compétences financières pour les migrants,
 - mettre en place des mécanismes mondiaux de transfert de fonds plus sûrs,
 - renforcer les capacités pour la requalification et la certification des migrants membres de la diaspora et des migrants de retour, et
 - conclure des accords avec les pays d'origine et de destination pour garantir un accès plus large aux services sociaux.

Renforcer la coopération dans le cadre du Pacte mondial sur les migrations pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ainsi que des Objectifs de développement durable

De nombreux participants ont affirmé soutenir pleinement le Pacte mondial sur les migrations et les ODD. Ils ont fourni des exemples de directives concrètes fournies par le Pacte dans le domaine de la gouvernance des migrations pendant la pandémie et ont vivement recommandé qu'il constitue la base des mesures prises à l'avenir, notamment par les mesures suivantes :

- renforcer les mécanismes de mise en œuvre visant à protéger les droits des migrants, quel que soit leur statut, et en particulier des migrants les plus vulnérables ;
- encourager l'intégration sociale et économique des migrants dans les communautés d'accueil, avec le soutien de la communauté internationale ;
- lutter contre toutes les formes de discrimination, de racisme, de xénophobie et d'intolérance ; et
- renforcer la sensibilisation aux enjeux migratoires et le renforcement des capacités dans ce domaine.

ORDRE DU JOUR FINAL

Crise de la COVID-19 : Repenser la
contribution des migrants et
de la mobilité humaine à la réalisation
des objectifs de développement durable

15-16 octobre 2020

Centre International de Conférences,
Genève

Première journée	
10 h-10 h 15	Session d'ouverture
	<ul style="list-style-type: none"> • Remarques liminaires de António Vitorino, Directeur général de l'OIM
10 h 15 -11 h 15	<p>Panel 1 : Une mobilité humaine sûre, coordonnée et inclusive est essentielle au relèvement de la pandémie de COVID-19</p> <p>La mobilité humaine peut contribuer au relèvement économique et social de la pandémie de COVID-19 dès lors que les mouvements de personnes sont sûrs, coordonnés et inclusifs. Ainsi qu'il est indiqué dans les orientations du Secrétaire général des Nations Unies sur la COVID-19 et les migrants, cette crise sanitaire offre à la communauté internationale l'occasion de repenser la mobilité humaine dans l'intérêt de tous et de reconstruire en mieux à la faveur de l'inclusion socioéconomique des migrants, en tirant parti de leurs compétences et des contributions positives qu'ils apportent à la société. Selon le Secrétaire général, quatre principes permettent de promouvoir une mobilité humaine sûre et inclusive pendant et après la pandémie : a) l'exclusion est coûteuse sur le long terme, tandis que l'inclusion profite à tous ; b) la réponse à la propagation de la COVID-19 et la protection des droits de l'homme des migrants ne s'excluent pas mutuellement ; c) personne n'est à l'abri tant que tous ne le sont pas ; et d) les migrants font partie de la solution. Cette session sera l'occasion d'un échange de vues sur les conséquences et l'avenir pour les migrants et la mobilité humaine, pendant et après la crise de la COVID-19.</p> <p>Modérateur : Aissata Kane, Conseillère régionale principale pour l'Afrique subsaharienne, OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Malek Deng Dau Deng, Ministre délégué aux affaires étrangères et à la coopération internationale, Soudan du Sud • Cláudia Pereira, Secrétaire d'État à l'intégration et aux migrations, Portugal

	<ul style="list-style-type: none"> • Stefano Sannino, Secrétaire général adjoint pour les questions économiques et mondiales au Service européen pour l'action extérieure de l'Union européenne • Ahmed M. Saleheen, Secrétaire au Ministère de la protection des expatriés et de l'emploi à l'étranger, Bangladesh
11 h 15-13 h	Panel 2 : Protection des migrants vulnérables pendant et après la crise de la COVID-19
	<p>Pour surmonter la crise sanitaire mondiale actuelle, il faut inclure les migrants et les autres personnes qui voyagent dans les réponses générales à la COVID-19, en portant une attention particulière aux populations marginalisées ou en situation de vulnérabilité ou d'exploitation. Les conséquences directes et indirectes de la pandémie pour les migrants, en particulier les femmes, les jeunes filles et les enfants, sont aggravées, et encore amplifiées dans les contextes de fragilité, de conflit et d'urgence²⁸. Pendant la pandémie, les enfants migrants peuvent se trouver doublement vulnérables : en tant qu'enfants et en tant que migrants. La situation de vulnérabilité est plus grande encore dans le cas des enfants migrants non accompagnés et/ou séparés de leurs parents et de leurs proches, car ils ne sont pas protégés²⁹. Lors de sessions précédentes du Dialogue international sur la migration (IDM), l'attention a été attirée sur la nécessité de protéger et d'autonomiser les populations migrantes vulnérables, en particulier les femmes, les enfants et les victimes de la traite et du trafic illicite, et sur les désavantages et les diverses formes de marginalisation auxquels ces catégories de migrants peuvent être confrontées, et des appels ont été lancés pour que des mesures particulières soient prises afin d'assurer leur protection. Les différences entre les sexes doivent être prises en compte dans les interventions d'urgence. Une discussion sur cette question permettra de mettre en lumière la situation des migrants en détresse partout dans le monde et celle des personnes déplacées ayant besoin d'aide, qui se trouvent souvent dans des situations précaires. Les incidences de la pandémie ont fait clairement apparaître que personne ne peut être à l'abri tant que tous ne le sont pas. Seule une démarche inclusive</p>

²⁸ Migrants and the COVID-19 pandemic: An initial analysis, disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/system/files/pdf/mrs-60.pdf>.

²⁹ OIM, COVID-19 Analytical Snapshot #17 : Impacts on migrant children and youth, disponible à l'adresse www.iom.int/sites/default/files/documents/covid-19_analytical_snapshot_17_impacts_on_migrant_children_and_youth_0.pdf.

	<p>– qui ne fait réellement aucun laissé pour compte – permet de garantir la sûreté et le bien-être de tous.</p> <p>Modérateur : Yitna Getachew, Chef de la Division de l'aide aux migrants, OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sarah Arriola, Sous-Secrétaire en charge des travailleurs migrants, Philippines • Jean Ayoub, Directeur général et Secrétaire général, Service social international – Secrétariat général • Nick Grono, Directeur général, Freedom Fund, Royaume-Uni • André Silva, Coordonnateur, Unité chargée du trafic illicite de migrants, INTERPOL • Isabela Atanasiu, Conseillère juridique, Direction générale de la migration et des affaires intérieures au sein de la Commission européenne • Trang Hong Vu, Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies, Cofondatrice de STEP Forward Education, Viet Nam
13 h-15 h	Pause
15 h-17 h	Panel 3 : Renforcer l'agentivité des migrants et leur contribution à la réalisation des objectifs de développement durable
	<p>La pandémie non seulement compromet les chances de faire avancer la mise en œuvre des objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, mais elle menace aussi d'annuler les progrès accomplis à ce jour et d'accroître les difficultés et les vulnérabilités existantes dans tous les domaines. En s'efforçant ensemble d'arrêter des mesures en réponse à la pandémie, les gouvernements et la communauté internationale doivent considérer cette crise comme une occasion de réitérer leur engagement en faveur des objectifs de développement durable, et mettre à profit la mise en œuvre de ces derniers pour créer des sociétés plus résilientes et être mieux armés pour répondre aux crises futures. Dans le droit fil des discussions menées lors de sessions précédentes de l'IDM sur le suivi et l'examen des objectifs de développement durable se rapportant à la migration, cette session vise à promouvoir un renforcement de la coopération et à créer des réseaux en vue d'actions futures concernant la gouvernance des migrations et la réalisation des objectifs après la pandémie. Lors de l'IDM 2013, les ministres ont souligné dans leurs recommandations le potentiel qu'offrent les diasporas pour redynamiser et stimuler le développement social et</p>

	<p>économique dans un environnement d'après-crise, et préconisé un resserrement des liens avec les diasporas ainsi que leur autonomisation. De même, l'IDM 2017 a mis en évidence les effets positifs des rapatriements de fonds sur les pays d'origine, et montré que les contributions des migrants, loin de se limiter aux rapatriements de fonds, comprennent aussi le transfert de connaissances et de compétences, l'entrepreneuriat et l'innovation, le commerce et l'investissement, ainsi que d'importantes contributions sociales, culturelles et autres. Lors du relèvement de la pandémie, les contributions des migrants seront essentielles pour la réalisation des objectifs de développement durable. Par ailleurs, il est important de savoir comment les contributions économiques des migrants et des diasporas sont touchées par la pandémie et de quelle façon elles pourraient être préservées à l'avenir. Cette session abordera, entre autres, les coûts des rapatriements de fonds, la manière de rendre ces rapatriements plus sûrs, les connaissances financières, les autres options de travail et d'entrepreneuriat possibles, la requalification et les éléments transnationaux relatifs aux travailleurs migrants.</p> <p>Modérateur : Bettina Etter, Conseillère principale en matière de gouvernance mondiale des migrations, Suisse</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Viorica Dumbraveanu, Ministre de la santé, du travail et de la protection sociale, République de Moldova • Pauline Tamesis, Coordonnatrice résidente des Nations Unies au Cambodge • Felipe Muñoz, Chef de l'Unité chargée des migrations, Secteur social, Banque interaméricaine de développement • Boubou Camara, Responsable du pilier Appui-Covid à l'OMS
Seconde journée	
10 h-12 h 00	Panel 4 : Contribution des femmes à la réponse à la COVID-19 et au relèvement de la crise
	<p>S'appuyant sur des discussions précédentes consacrées à l'autonomisation des femmes et des filles, cette table ronde examinera les difficultés rencontrées par les filles et les femmes en raison de la pandémie de COVID-19, notamment l'augmentation de la violence domestique et des situations de risque pour les travailleuses domestiques³⁰, et visera à</p>

³⁰ COVID-19 and women migrant workers: Impacts and Implications. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/system/files/pdf/the-gender-dimensions-of-the-labour-migration.pdf>.

	<p>identifier des mesures à des fins de réponses immédiates et dans la perspective d'efforts de relèvement à plus long terme. En outre, les femmes sont non seulement vulnérables, mais elles sont aussi le fer de lance des efforts sanitaires déployés dans le monde entier, car bon nombre des agents de santé et des autres soignants sont des femmes migrantes. Aujourd'hui plus que jamais, il faut mettre en relief le rôle important que jouent les femmes dans la réponse et le relèvement – qu'il s'agisse du personnel de santé de première ligne ou des autres travailleuses essentielles, telles que les travailleuses domestiques, les employées de magasins d'alimentation, les agentes d'entretien, les enseignantes, etc.. Ce panel sera aussi l'occasion de présenter les conclusions et les recommandations issues d'une manifestation parallèle organisée avant l'IDM par l'OIM, des partenaires des Nations Unies et des États Membres, sur l'importance de garantir une couverture sanitaire universelle à toutes les femmes et filles migrantes.</p> <p>Moderator: Jacqueline Weekers, Directrice, Migration et santé à l'OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maya Morsy, Présidente du Conseil national de la femme, Égypte • Zsuzsanna Jakab, Directrice générale adjointe, OMS • Christine Loew, Directrice du Bureau de liaison d'ONU-Femmes à Genève • María Corina Muskus Toro, Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies, Cofondatrice et Directrice de Venezolanas Globales
12 h-13 h	Témoignages de migrants
	<p><i>Action de communication face à la COVID-19 : Lutte contre les informations erronées et la xénophobie, et création d'un réseau de messagers de confiance</i></p> <p>Orateur : Chylian Azuh, Écrivaine et conférencière, Fondatrice du forum « Female Returnee », Nigéria</p> <p><i>Innovation, développement numérique et rôle moteur des jeunes dans la riposte à la COVID-19</i></p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Beyleh Daher, Responsable d'Espace créatif, Djibouti • Houssein Mohammed, Assistant de projet principal, OIM Djibouti
13 h-15 h	Pause

15 h -16 h 15	Panel 5 : Cohésion sociale et résilience communautaire : combattre la discrimination et la xénophobie à l'égard des migrants
	<p>Lors de discussions précédentes menées dans le cadre de l'IDM, les participants ont recommandé de recadrer le discours sur la migration en des termes positifs, afin de mettre un frein au racisme et à la xénophobie et de vanter les avantages de la migration. Pendant la flambée de COVID-19, les incidents racistes et xénophobes ont été monnaie courante³¹, et il y a lieu de craindre une hausse des cas de xénophobie sous l'effet des tensions sociales créées par la récession économique. D'où l'importance de poursuivre la lutte contre la xénophobie et de l'intégrer dans les efforts de relèvement économique et social en considération des contributions formidables des migrants partout dans le monde, ce qui sera également essentiel dans la phase post-pandémie. En outre, comme cela a été relevé à la Conférence de haut niveau sur les migrants et les villes qui s'est tenue lors de l'IDM 2015, les besoins et les vulnérabilités propres aux migrants en temps de crise doivent être spécifiquement pris en considération dans les mesures de planification et d'intervention en cas de situation d'urgence urbaine. Cette session répondra aux appels lancés par les participants pour que l'OIM utilise son pouvoir de mobilisation dans le cadre de l'IDM et qu'elle organise à l'avenir des conférences avec des responsables locaux afin d'examiner les différentes situations rencontrées par les villes à faible revenu et à revenu élevé, et par celles qui ont une certaine expérience de la gestion des migrations, y compris dans des situations de crise. Par ailleurs, étant donné que l'OIM est membre du Mécanisme des maires et qu'elle collabore avec des autorités locales et des partenaires, le panel s'intéressera également au besoin de systèmes de santé locaux soucieux des migrants.</p> <p>Modérateur : Leonard Doyle, Porte-parole, Chef de la Division Médias et communication, OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Glen Linder, Directeur général, Affaires intergouvernementales et internationales, Canada • Ulvi Aliyev, Chef du Département de la coopération internationale du Service national des migrations, Azerbaïdjan • Robinson Sathekge, Chef de l'Unité chargée des migrations, Municipalité de Johannesburg (Afrique du Sud)

³¹ IOM, 2021. *Migrants and the COVID-19 pandemic: An initial analysis*. Disponible à <https://publications.iom.int/system/files/pdf/mrs-60.pdf>.

	<ul style="list-style-type: none"> • Mónica Trigos Padilla, Point focal régional pour l'Amérique du Nord et Responsable de la construction des discours au sein du Groupe de la migration, Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies
<p>16 h 15 - 17 h 45</p>	<p>Panel 6 : Appliquer le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières dans les mesures de réponse à la COVID-19 et dans les efforts de relèvement</p>
	<p>Les 23 objectifs, engagements et mesures ultérieures – considérés par les États Membres comme des instruments politiques pertinents et des pratiques exemplaires – énoncés dans le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières offrent aux gouvernements et aux autres acteurs un cadre pratique permettant de concevoir des mesures inclusives de préparation en cas de COVID-19, de prévention, de réponse et de relèvement qui protègent les droits des migrants et mettent à profit les contributions positives de ces derniers au développement durable. Cette table ronde doit donner aux États Membres et aux autres parties prenantes l'occasion de mettre en commun leur expérience et de formuler des propositions concernant l'application du Pacte mondial dans les mesures de réponse à la COVID-19 et les efforts de relèvement. Par ailleurs, une note d'orientation du Réseau des Nations Unies sur les migrations, intitulée <i>The Global Compact for Migration (GCM): Well Governed Migration as an Essential Element of Effective COVID-19 Response</i>, sera présentée lors de cette table ronde. Ce document analyse les incidences de la COVID-19 sur la mobilité humaine et énonce des recommandations stratégiques pour mettre à profit le Pacte mondial aux fins d'une réponse effective à la COVID-19 et d'un relèvement efficace de la pandémie. Elle cite en outre des exemples concrets d'initiatives et de réponses positives mises en œuvre par des États Membres du monde entier face à la COVID-19.</p> <p>Modérateur : Maurizio Busatti, Chef de la Division des processus multilatéraux, OIM</p> <p>Exposé :</p> <p>Cécile Riallant, Chef de l'Unité Migration et développement durable, OIM, et David Khoudour, Conseiller en matière de mobilité humaine, PNUD</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mohammed Adjei Sowah, Maire d'Accra • Mohamed Sadiki, Maire de Rabat • Flores Liera Socorro, Ambassadrice, Représentante permanente du Mexique auprès des Nations Unies à Genève

	<ul style="list-style-type: none"> • Rui Macieira, Ambassadeur, Représentant permanent du Portugal auprès des Nations Unies à Genève • Christian Wolff, Administrateur de programme, Migration et déplacements, Alliance ACT
17 h 45 - 18 h	Séance de clôture
	<ul style="list-style-type: none"> • Remarques de clôture de Eugenio Ambrosi, Chef du personnel de l'OIM

Série Dialogue international sur la migration

1. 82e session du Conseil; 27-29 novembre 2001 (français, espagnol, anglais), 2002
2. Compendium of Intergovernmental Organizations Active in the Field of Migration 2002 (anglais), 2002
3. Le droit international et la migration : tour d'horizon (français, espagnol, anglais), 2002
4. 84th Session of the Council; 2-4 December 2002 (anglais), 2003
5. Significant International Statements: A Thematic Compilation (anglais), 2004
6. Health and Migration: Bridging the Gap (anglais), 2005
7. Gestion du Mouvement des Personnes : Enseignements Utiles pour le Mode 4 de l'AGCS (français, espagnol, anglais), 2005
8. Intégration du Phénomène Migratoire dans les Objectifs Stratégiques de Développement (français, espagnol, anglais), 2005
9. Migrations et ressources humaines au service de la santé De la prise de conscience à l'action (français, espagnol, anglais), 2006
10. Séminaire d'experts : sur la migration et l'environnement (français, espagnol, anglais), 2008
11. Migrants et sociétés d'accueil : des partenariats prometteurs (français, espagnol, anglais), 2008
12. Making Global Labour Mobility a Catalyst for Development (anglais), 2010
13. La libre circulation des personnes dans les processus d'intégration régionale (français, espagnol, anglais), 2010
14. Gestion de la migration de retour (français, espagnol, anglais), 2010
15. Le renforcement du rôle de la migration de retour dans les efforts de développement (français, espagnol, anglais), 2010
16. Droits de l'homme et migration : OEuvrer de concert à des migrations sûres, dignes et sans risque (français, espagnol, anglais), 2010
17. Migration et mutations sociales (français, espagnol, anglais), 2011
18. Changement climatique, dégradation de l'environnement et migration (français, espagnol, anglais), 2012
19. Cycles économiques, évolution démographique et migration (français, espagnol, anglais), 2012
20. Déplacements vers un lieu sûr : conséquences migratoires des crises complexes (français, espagnol, anglais), 2012
21. La protection des migrants en périodes de crise : Réponses immédiates et stratégies durables (français, espagnol, anglais), 2012
22. Les Diasporas et le développement : Trait d'union entre la société et l'état (Conférence ministérielle sur la diaspora Centre International de Conférences, Genève, 18 et 19 juin 2013) (arabe, français, espagnol, anglais), 2013
23. Migration Sud-Sud : Nouer des partenariats stratégiques pour le développement (français, espagnol, anglais), 2014
24. Migration et Famille (français, espagnol, anglais), 2014
25. Conférence sur les migrants et les villes (français, espagnol, anglais), 2015
26. Suivi et examen de la migration dans les objectifs de développement durable (français, espagnol, anglais), 2016
27. Renforcer la coopération internationale en matière migratoire et la gouvernance des migrations en vue de l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018 (arabe, français, espagnol, anglais), 2017
28. Des partenariats novateurs et ouverts à tous pour une bonne gouvernance mondiale des migrations (français, espagnol, anglais), 2018
29. Les jeunes et la migration (français, espagnol, anglais), 2020

Les titres de cette série sont disponibles auprès de :

Organisation internationale pour les migrations
17 Route des Morillons, 1211 Genève 19
Suisse
Tel : +41.22.717 91 11; Fax : +41.22.798 61 50
Courriel : publications@iom.int
Site web : publications.iom.int

